

LE MAGAZINE DU GRAND AUXERRE

auxerrois

magazine _____ DÉCEMBRE 2021 #31

Top départ pour le nouveau conservatoire

VALLAN, LA CAMPAGNE
À CÔTÉ DE LA VILLE - P. 14

LA FÉRIE DE NOËL
ILLUMINE L'AUXERROIS
6 PAGES SPÉCIALES



1

VINCELLES

Une nouvelle vie pour le terrain de foot

A Vincelles, le terrain de foot est à l'abandon depuis des années. Faute de club l'utilisant, la municipalité a décidé de donner à cet espace une nouvelle vocation. Un projet de parc arboré a ainsi été validé. A terme, le parc comprendra un espace verger, un petit bois avec des essences favorables à la biodiversité, un labyrinthe de buissons et un kiosque à musique pour accueillir des animations musicales festives. Ce projet, initié en juillet 2020, est subventionné par la Région et le PETR de l'Auxerrois. Les travaux ont débuté au mois d'octobre et vont se poursuivre tout l'hiver.



2

VALLAN

Espaces sans tabac

Le 20 novembre dernier, la commune de Vallan a inauguré ses tout premiers espaces sans tabac. Il est désormais interdit de fumer aux abords des écoles, place de la mairie et au niveau de l'aire de jeux. Un marquage au sol permet de délimiter ces zones et des cendriers ont également été installés.



3

COULANGES-LA-VINEUSE

Une nouvelle identité pour plus de visibilité

La commune s'est récemment dotée d'un site internet flambant neuf : <https://www.coulangeslavineuse.fr/>. Destiné autant aux administrés qu'à tous ceux qui souhaitent en apprendre plus sur le village, il comporte une carte interactive qui permet de localiser les lieux touristiques, les infrastructures communales, les commerces... Une partie du site compile toutes les informations pratiques pour les habitants et l'espace « Découvrir Coulanges-la-Vineuse », permet à tout un chacun d'en apprendre plus sur l'histoire et le patrimoine du village. Ce site, résolument moderne, est responsive, c'est-à-dire qu'il s'adapte aux tablettes et smartphones. Une nouvelle charte graphique, avec un nouveau logo, vient compléter cet important travail de communication, vecteur indispensable de l'attractivité de la commune.



P. 6

LA QUESTION DU MOIS
QUE FAIRE DE SON SAPIN
APRÈS LES FÊTES ?

P.7

EN BREF
L'AUXERROIS
À LA CONQUÊTE
DES PROMOTEURS
ET DES INVESTISSEURS

P. 14

UN MAIRE, UNE COMMUNE
VALLAN, LA CAMPAGNE À
CÔTÉ DE LA VILLE

P. 10

DOSSIER
TOP DÉPART POUR LE
NOUVEAU CONSERVATOIRE

P. 18

ÉLU, QUI ES-TU ?
NORDINE BOUCHROU

P. 20

LE SUPPLÉMENT AUXERRE
DOSSIER SPÉCIAL NOËL

PERMANENCES

Marie-Ange Baulu, Déléguée aux hameaux de Laborde et Jonches, tiendra ses permanences, de 18h à 19h en mairie, le mardi 7 décembre pour les habitants de Jonches et le mardi 14 décembre pour ceux de Laborde.

A Vaux, les permanences se tiendront tous les vendredis après-midi de 14h30 à 18h.

Dates et horaires susceptibles d'être modifiés par obligation, renseignements auprès de votre mairie ou sur le site www.auxerre.fr

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE TERRITOIRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



@agglom.auxerrois @villedauxerre

LinkedIn : Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois

ÉDITO



Pendant les fêtes, les travaux continuent

Après une année plutôt difficile, c'est un vrai bonheur de profiter de fêtes de fin d'année riches en événements sur notre territoire. Marchés de Noël, concerts et spectacles sont organisés dans la plupart des villes de l'Auxerrois, alors que les rues d'Auxerre bénéficient de nouvelles illuminations et décors soignés qui créent dans notre ville centre une ambiance assez magique durant cette période.

Vous trouverez dans ce numéro de l'Auxerrois Magazine le détail complet de toutes les animations prévues durant le mois de décembre sur l'ensemble de nos communes (voir p. 20 à 25). Evidemment, la tenue de toutes ces manifestations dépendra de l'évolution de la crise sanitaire. Mais au moment où nous écrivons ces lignes, il était encore possible de rêver à des fêtes de Noël à peu près normales.

Néanmoins, la trêve des confiseurs sera de courte durée pour l'équipe en charge de l'agglomération. Pour atteindre les objectifs fixés lors de la présentation du projet de territoire, au printemps dernier, il n'y a pas de temps à perdre. C'est ainsi que les travaux de modernisation et de restructuration du conservatoire d'Auxerre vont démarrer dès ce mois de décembre, avec la création d'une liaison cyclable et piétonne jusqu'à Auxerrexpo (voir p. 10 à 14).

Ce n'est qu'un début, car l'année 2022 s'annonce passionnante pour la transformation de notre territoire. Parmi les sujets qui concernent les 29 maires de l'agglomération, nous allons notamment poursuivre la création du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) dont la première phase de pré-diagnostic a été achevée en cette fin d'année 2021.

Au nom de tous les maires et élus de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois, je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.



Lionel Mion, Maire de Villeneuve-Saint-Salves et vice-président en charge des déchets et des déchèteries de la communauté d'Agglomération de l'Auxerrois.

**PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE
ET CONSEIL MUNICIPAL :
JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021**



RETOUR EN IMAGES
—
**NOVEMBRE
2021**



1



2



3



4



5

1. Le centre-ville s'illumine

Le centre-ville d'Auxerre se pare de lumières à l'approche des fêtes. Cette année, de nouveaux décors en trois dimensions viennent embellir la passerelle, l'esplanade du théâtre, la place de l'hôtel de ville ou encore la place Charles Surugue.

2. Venoy boucle son assainissement

Le 24 novembre, l'Agglomération et la commune de Venoy inauguraient la double station d'épuration et le réseau raccordant ses hameaux. La fin d'une mise aux normes d'un coût total de 4 M€ entreprise en 2008.

3. La foire Saint-Martin

Après une édition 2020 annulée en raison de la crise sanitaire, les Auxerrois ont retrouvé avec plaisir la traditionnelle foire Saint-Martin, qui s'est tenue le 7 novembre dernier. Événement incontournable de la vie auxerroise, il a permis à tout un chacun de faire des emplettes et de venir à la rencontre de producteurs locaux.

4. Hommage au regretté Eugène Domagata

Hommage émouvant rendu le 30 octobre par des élus et de nombreux anciens élèves de cet ancien professeur d'arts martiaux qui a formé plusieurs générations d'Auxerrois. Son portrait symboliquement accroché dans le dojo rappellera aux jeunes les valeurs du sport qu'il a su incarner et transmettre pendant des années.

5. Présentation du projet de territoire 2021-2031

Après une tournée dans plusieurs communes de l'Auxerrois, Crescent Marault, Président de l'Agglomération et Maire d'Auxerre a été à la rencontre des habitants des différents quartiers de la Ville (ici à Sainte-Geneviève le 23 novembre) pour présenter le Projet de Territoire.



6

6 - Bruno Marmagne rencontre les élèves de CM1 et CM2

A l'occasion du centenaire de l'Association des Maires de France, une action pédagogique a été montée, en partenariat avec l'Éducation Nationale et le Conseil Départemental. Bruno Marmagne, adjoint à l'éducation, est allé à la rencontre des classes de CM2 de plusieurs écoles d'Auxerre, dont celle de Laborde (*notre photo*). Après le visionnage d'une vidéo, il a pu échanger avec les élèves sur le rôle du maire et de ses élus, sur le fonctionnement d'une commune ou d'une intercommunalité, ou encore, sur le port de l'écharpe. Les élèves, qui avaient préparé des questions à poser à l' élu, ont reçu à l'issue de la rencontre un petit livret pédagogique.



7

7 - Les Rencontres Industrielles de l'Yonne

Le 9 novembre 2021, la collectivité était présente à la 20^{ème} édition des Rencontres Industrielles de Bourgogne Franche-Comté (RIDY). Ce salon a été l'occasion de présenter aux 2 200 visiteurs présents sur les lieux les projets de la communauté de l'Auxerrois pour dynamiser le territoire.



8

8 - Cérémonie du 11 novembre

Jeudi 11 novembre, les élus du territoire ont rendu hommage aux femmes et aux hommes qui ont combattu pour la France lors de la Première Guerre mondiale. Au cours de la cérémonie, deux élèves du lycée Jacques-Amyot ont prononcé un discours rappelant l'engagement de la jeunesse dans ce conflit mondial.



LA QUESTION DU MOIS



Que faire de son sapin après les fêtes ?

Philippe Vantheemsche
Maire d'Escolives-Sainte-Camille et vice-président environnement, développement durable, plan climat.



Vous pourrez déposer votre sapin dans l'un des 80 points de collecte mis en place par les services de la Communauté de l'Auxerrois. Le sapin doit être amené sans boules ni guirlandes, en revanche il peut être floconné ou emballé dans un sac biodégradable. Les sapins collectés seront broyés par l'entreprise Vert Compost 89, située à Saint-Cyr-les-Colons. Le broyat ainsi obtenu servira à fabriquer du paillage et du compost.

L'année dernière, ce sont près de 36 tonnes de sapins qui ont été collectées et valorisées. Il sera possible de déposer son sapin jusqu'au 16 janvier 2022.

Passé cette date, les sapins devront être déposés en déchetterie.

Une cartographie prochainement en ligne sur le site de l'Agglomération vous permettra de localiser le point de collecte le plus proche de chez vous.

+ D'INFOS : www.agglo-auxerrois.fr



DÉCOUVREZ LES ACTIVITÉS DU STADE NAUTIQUE



Mardi 14 décembre, de 18h30 à 21h30, le stade nautique vous donne rendez-vous pour une soirée découverte. L'objectif est de vous présenter et pouvoir essayer les cinq activités proposées à l'année :

- aqua-jump (séance réalisée avec des trampolines aquatiques),
- tri-aqua (séance composée de 3 ateliers différents),
- aqua-body (séance tonique sollicitant l'ensemble du corps),
- aqua-suspension (séance en grande profondeur sollicitant tonicité abdominale et travaillant le bas du corps),
- aqua-sénior (séance légère axée sur la mobilité articulaire et musculaire, pour les plus de 60 ans).

Chacun des ateliers sera proposé sur quatre créneaux horaires : 18h30-19h10, 19h10-19h50, 19h50-20h30, 20h30-21h10. Vous pourrez ainsi en tester plusieurs.

Événement gratuit, inscription obligatoire à partir du 22 novembre, en caisse ou par téléphone au 03 86 72 96 96.

+ D'INFOS : www.agglo-auxerrois.fr/Equipements/Stade-nautique

Répondez à l'appel à projets Contrat de ville 2022

Vous êtes acteur associatif, institutionnel, auto-entrepreneur, porteur de projet public ou privé ?

Dans le cadre du Contrat de Ville de l'Auxerrois, l'appel à projet 2022 est lancé jusqu'au 19 décembre !

Le Contrat de Ville est un dispositif de développement urbain et social en faveur des quartiers dits prioritaires (Sainte Geneviève/Bri-chères, Les Rosoires, Rive-Droite) et en « veille active » (Saint Siméon).

Il est piloté par l'État et géré par la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois dans notre territoire. Ce dernier permet d'obtenir des financements à condition de répondre à différents enjeux comme :

- ceux des problématiques et besoins des habitants des quartiers politique de la ville,

- celui de l'intégration et de la stratégie "d'aller vers" les habitants des quartiers,

- assurer le bien vivre ensemble, recréer du lien social suite aux périodes de confinement notamment...

Pour toute demande de renseignement, n'hésitez pas à contacter Aurore Desrues, chargée de mission Politique de la Ville au 03 86 51 88 10/06 83 79 86 89 ou par mail à : a.desrues@agglo-auxerrois.fr •

+ D'INFOS : www.agglo-auxerrois.fr



communauté de l'auxerrois

JEUDI 20 JANVIER - 20 H

**Les maires de l'Agglomération,
les élus de la Ville d'Auxerre
et Crescent Marault
vous invitent à des vœux 2022
très particuliers...**

À AUXERREXPO

- Entrée gratuite et placement assis libre
- Parking

Dégustation de produits locaux
à partir de 21h



de détails et une surprise sur
les réseaux sociaux **le 31 décembre**

LE COMPOSTAGE À LA PORTÉE DE TOUS

Le saviez-vous ? Que vous viviez en appartement ou dans une maison avec un jardin, la Communauté de l'Auxerrois permet à chacun de se lancer dans la fabrication de compost. En effet, depuis plusieurs années déjà, l'Agglomération vend des composteurs, de deux tailles différentes, l'un de 350 litres, l'autre de 650 litres, pour respectivement 28,50€ et 40€.

Désormais, l'Agglomération vend aussi des lombricomposteurs. Le principe repose sur des vers de terre, les lombrics, qui accélèrent le processus de décomposition de la matière organique. D'une contenance de 48 litres et au prix de 30€, ce type de compostage est adapté aux appartements. Attention toutefois, la température nécessaire pour le maintien en vie des lombrics se situe entre 15 et 25°C. Composteurs et lombricomposteurs sont réservés aux habitants de l'Agglomération. Prenez rendez-vous au **0 800 89 2000** afin de venir chercher votre composteur.



1 PILE = 1 DON, DE L'ÉNERGIE POUR LE TÉLÉTHON !

L'Agglomération participe à cette action nationale et solidaire, organisée par Batribox, en partenariat avec l'AFM-Téléthon. Pour chaque tonne de piles récupérées, 250 euros sont reversés à l'AFM-Téléthon pour la recherche médicale sur les maladies génétiques rares. Les piles collectées seront recyclées et serviront à la fabrication de nouvelles piles, batteries et objets en métal. Depuis le 1^{er} décembre, des boîtes de récupération sont placées dans chaque école de l'Auxerrois participant à cette opération. Vous avez jusqu'au 1^{er} février 2022 pour déposer vos piles usagées ! •

LES HORAIRES DE VOS DÉCHETTERIES

Du 1^{er} novembre au 31 mars : horaires d'hiver

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BRANCHES	FERMÉ	10h > 12h 14h > 17h	FERMÉ	10h > 12h 14h > 17h	FERMÉ	10h > 12h 14h > 17h
MONÉTEAU	10h > 12h 14h > 17h	FERMÉ	10h > 12h 14h > 17h	10h > 12h 14h > 17h	10h > 12h 14h > 17h	10h > 12h 14h > 17h
VENOY	FERMÉ	10h > 12h 14h > 17h	FERMÉ	10h > 12h 14h > 17h	FERMÉ	10h > 12h 14h > 17h
AUGY	10h > 12h 14h > 17h	FERMÉ	10h > 12h 14h > 17h	FERMÉ	10h > 12h 14h > 17h	10h > 12h 14h > 17h
AUXERRE	10h > 12h 14h > 17h	10h > 12h 14h > 17h	10h > 12h 14h > 17h	10h > 12h 14h > 17h	10h > 12h 14h > 17h	10h > 12h 14h > 17h
GY L'ÉVÊQUE	FERMÉ	FERMÉ	14h > 17h	FERMÉ	FERMÉ	10h > 12h 14h > 17h
VAL DE MERCY	10h > 12h 14h > 17h	FERMÉ	10h > 12h	FERMÉ	14h > 17h	10h > 12h 14h > 17h

LES CALENDRIERS DE COLLECTE 2022 BIENTÔT CHEZ VOUS

Les calendriers de collecte 2022 sont en cours de distribution. Pour Auxerre, la distribution s'est achevée le 3 décembre. Concernant les communes de Monéteau, Appoigny, Laborde, Les Chesnez, Vaux, Jonches, la distribution s'effectuera jusqu'au 14 décembre. Et pour le reste des communes, la distribution s'échelonnait jusqu'à fin décembre. En cas de retard dans la distribution, la collecte du mois de janvier 2022 figure aussi sur le calendrier 2021, et si vous ne l'avez plus, vous pouvez trouver l'ensemble des calendriers, par communes, sur le site internet de l'Agglomération. Par ailleurs, chaque année, des arnaques étant recensées, nous vous rappelons que nos services ne font pas de porte à porte, les calendriers arrivent directement et gratuitement dans vos boîtes aux lettres. •

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

A la conquête des promoteurs et des investisseurs

La Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois sera présente au Salon de l'immobilier d'entreprises (SIMI) à Paris du 8 au 10 décembre. Avec un double objectif : promouvoir le territoire auprès des entreprises, investisseurs et promoteurs immobiliers, mais aussi commercialiser ses zones d'activités. Au total, près de 170 hectares thématiques autour de l'industrie à forte valeur ajoutée, de l'hydrogène et de la revalorisation des déchets sont concernées. Mais les projets emblématiques de transformation du territoire, comme la rénovation du quartier Batardeau-Montardoins (photo) et la transformation du site de l'Abbaye Saint-Germain, doivent pouvoir séduire les investisseurs. La collectivité partagera une nouvelle fois le stand de l'Agence économique régionale de Bourgogne Franche-Comté, au côté d'autres collectivités de la région. L'enjeu est important puisqu'en 2019, le salon avait réuni près de 26 000 professionnels et 460 exposants. •



UNE ENTREPRISE QUI RAYONNE



LES MARCHÉS D'AUXERRE S'INVITENT POUR LES FÊTES

Le marché, un lieu de transaction mais pas seulement. Flâner sur les marchés d'Auxerre, c'est trouver des produits de qualité en circuits courts mais aussi, découvrir dans un tumulte de conversations et d'échanges au travers des échoppes, un véritable lieu de vie. Sur les places ou au marché couvert, les produits

alimentaires se mettent en avant et créent le décor au fil des saisons pour compléter avec brio l'offre des distributeurs alimentaires de la ville.

Avec cinq marchés dans la ville, c'est quasiment tous les jours qu'il est possible de se rendre sur l'un d'entre eux. Les habitués, commerçants, producteurs ou acheteurs se retrouvent à travers la diversité des produits proposés auxquels s'ajoutent textiles, bijoux, livres et bien d'autres.

Pour animer ces lieux de vie et de rencontres, les commerçants proposent des animations à divers moments de l'année tels que la fête des mères, le beaujolais nouveau ou les fêtes de fins d'année, période importante pour les marchés. Et 2021 ne fera pas exception. Les marchés seront en effet bien présents les 24 et 31 décembre pour vous aider à agrémenter vos repas de fêtes. Et pour l'occasion, une animation sera proposée le vendredi 24 sur le marché de l'Arquebuse : une loterie qui permettra aux usagers de repartir avec une bouteille de crémant. •

+ D'INFOS : <https://marches-auxerre.fr/> / Instagram : @marches_auxerre facebook : @marchedauxerre.

Vos marchés

Les mardis

• Marché de l'Arquebuse :
De 7h à 12h30
Place de l'Arquebuse

Les mercredis

• Marché du centre-ville :
De 8h à 12h30
Rue de la Draperie

Les vendredis

• Marché de l'Arquebuse :
De 7h à 12h30
Place de l'Arquebuse

Les samedis

• Marché de bouche :
De 8h à 12h30
Place de l'Hôtel-de-ville

Les dimanches

• Le petit marché :
De 7h à 12h30
Rue du Pont
• Marché de Sainte-Geneviève :
De 7h à 12h30
Place Degas

1974

Création du marché de l'Arquebuse

5

Nombre de marchés à Auxerre

100

Nombre d'exposants à l'année sur les marchés

DES AIDES POUR DYNAMISER LE COMMERCE ET L'ARTISANAT DES CENTRES-VILLES ET CENTRES-BOURG

La communauté de l'Auxerrois œuvre pour aider les commerçants à développer leur projets. Pour cela deux aides sont proposées : l'aide au loyer et l'aide aux travaux. Ces aides s'appliquent sur l'ensemble des 29 communes de l'agglomération et s'adresse au porteur de projet qui a la volonté d'implanter son point de vente en centre-ville ou centre-bourg. L'objectif est de favoriser l'implantation commerciale et de dynamiser le commerce et l'artisanat afin de revitaliser les centres-villes ou centres-bourgs.

L'aide au loyer est un soutien financier à l'implantation de votre commerces de proximité. Elle permet aux nouveaux commerçants d'être subventionnés sur une partie de leur loyer.

Le montant de cette aide est plafonné à 500€/ mois versé mensuellement pour une durée initiale de 6 mois, renouvelable 1 fois. Elle concerne des projets de :

- Création de nouvelle activité
- Reprise de local inoccupé.

L'aide aux travaux est un soutien financier à la rénovation des locaux commerciaux de centre-ville. Elle permet aux commerçants d'effectuer des travaux d'amélioration, que ce soit pour l'extérieur, l'accessibilité ou encore la sécurité de leur local commercial.

Le montant de cette aide est plafonnée à 5 000€, versé en une fois après la réalisation des travaux. Elle concerne des travaux :

- De rénovation des vitrines du local
- sur des équipements destinés à assurer la sécurité du local.
- sur des équipements permettant sa mise en accessibilité. •

+ D'INFOS : Vous avez un projet et vous souhaitez savoir si vous êtes éligibles pour ces aides, contactez Maud Dussol au 03 86 72 20 79 ou m.dussol@agglo-auxerrois.fr. Retrouvez plus d'informations également sur le site www.agglo-auxerrois.fr, rubrique Commerce.

PRÉSENTATION DU DEUXIÈME RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN AUXEV 2

Une réunion publique s'est tenue jeudi 25 novembre à la Ruhe (Place Degas) où Coriance, délégataire pour la Ville d'Auxerre, a pu présenter le second réseau de chaleur AUXEV2. Alimenté à 75% par une source d'énergie renouvelable, le bois, ce réseau de chaleur s'inscrit dans une volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Pour rejoindre ce réseau de chaleur il est nécessaire de résider dans un logement collectif. •

Tester votre éligibilité sur : www.auxerre-energie-verte.fr.

Top départ pour le nouveau conservatoire

Alors que les premiers travaux de voirie démarrent en cette fin d'année, le gros œuvre sera lancé au printemps 2022. L'ouverture du nouveau conservatoire d'Auxerre, qui bénéficiera notamment d'un auditorium flambant neuf, est prévue à la rentrée 2024. C'est tout le quartier qui va bénéficier de cette opération d'envergure en s'ouvrant sur l'Yonne, mais aussi Auxerrexpo grâce à une voie douce.

L'ambition du conservatoire à rayonnement départemental d'Auxerre est d'offrir aux habitants de l'Auxerrois un enseignement ouvert, diversifié, exigeant et qualitatif. Mais ses locaux actuels, implantés sur deux sites de la ville, sont désormais inadaptés en termes de confort acoustique ou thermique et de fonctionnalité, puisqu'ils ne sont même pas accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Autant de raisons qui ont convaincu la municipalité d'engager un projet global ambitieux de modernisation et de restructuration des locaux, qui permettra notamment de regrouper les disciplines musique et danse au sein du bâtiment historique de l'avenue Gambetta.

Un projet soutenu par les partenaires institutionnels

Cette opération d'envergure, imaginée par les services de la Ville d'Auxerre et le cabinet Ubik Architectures, basé à Vermenton, comprend la réhabilitation du conservatoire

et la construction d'un nouvel auditorium, mais aussi une végétalisation de tout le quartier qui sera davantage ouvert sur l'Yonne. Une liaison de déplacements doux sera également créée entre le conservatoire et Auxerrexpo, le long de la rivière.

Au total, le budget global de l'opération atteint 8,5 millions d'euros (voir p. 11). Un investissement de la Ville d'Auxerre qui est soutenu par les partenaires institutionnels que sont l'État, le Département de l'Yonne, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Feder (fonds européens) et la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois.

Inscrit dans un cadre pluriannuel d'investissement, le conseil municipal délibèrera le 16 décembre sur le vote d'une première enveloppe de 2,5 millions d'euros budgétée sur l'année 2022. Les premiers travaux de voirie, qui concernent la liaison cyclable et piétonne entre le carrefour de la rue des Boutisses et Auxerrexpo, démarrent dès cette fin d'année. Le nouveau conservatoire sera inauguré à la rentrée 2024. •



Le conservatoire c'est...

740 élèves
(musique, danse et beaux arts)

55 professeurs

11 agents administratifs



Déménagement en février 2022

L'amélioration de l'outil pédagogique et des conditions de travail était une demande forte de l'équipe enseignante et administrative du conservatoire. Mais impossible de rester dans les bâtiments durant les travaux. Les équipes et les élèves vont profiter des vacances scolaires de février prochain pour déménager dans les locaux de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), rue des Moreaux, où se fera la reprise des cours le lundi 28 février. Ils resteront là jusqu'à la rentrée 2024 et la livraison du nouveau conservatoire. •

← Lors d'un cours des élèves du conservatoire.



©Ubik Architectures



1 Un seul conservatoire pour la musique et la danse

Avec cette réhabilitation d'envergure, les disciplines musique et danse seront enfin regroupées au sein du conservatoire, puisque les studios de danse sont actuellement installés rue Milliaux, au centre-ville. « *Un seul lieu permettra de créer de meilleures synergies entre les arts* », estime Gilbert Parrinello, le directeur du conservatoire d'Auxerre. Ce futur pôle musique et danse sera renforcé par la présence du Silex, la scène de musiques actuelles, qui fera face au futur auditorium. •

2 Les coursives mieux protégées



Comme on peut le voir sur ce visuel, les coursives du bâtiment seront désormais vitrées sur leur partie basse, afin de protéger des intempéries. En étages, elles bénéficieront également de brises soleil pour limiter les effets de la chaleur et de la luminosité. Des sanitaires, actuellement manquants, seront construits et les salles de cours seront accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce à un ascenseur. •

©Ubik Architectures

Une opération à 8,5 millions d'euros

Le coût global de cette opération urbanistique d'envergure comprend :

5,9 millions d'euros
Réfection et réhabilitation du bâtiment et création d'un nouvel auditorium

1,550 millions d'euros
Création du forum entre le conservatoire et le Silex, les aménagements jusqu'à l'Yonne dont le ponton et ceux de la rue Thiers, création des jardins d'agrément côté avenue Gambetta et travaux de voiries et réseaux divers (VRD)

850 000 euros
Liaison voie cyclable et piétonne au bord de l'Yonne jusqu'à Auxerrexpo

200 000 euros
Équipement et mobilier du conservatoire.



Céline Bähr
Adjointe
développement
durable, culture,
patrimoine et
enseignement
supérieur de la
Ville d'Auxerre.

” Un écrin où il fait bon apprendre ”

Notre conservatoire et ses abords s'apprêtent à faire peau neuve. Il sera demain un écrin où il fait bon apprendre pour les musiciens de tout âge et un lieu où il fait bon vivre pour tous les habitants. Avec ces travaux, nous voulons faire du conservatoire et du Silex, le pôle incontournable de la musique dans l'agglomération et dans l'Yonne. Nous allons transférer l'école de danse dans les locaux du conservatoire. Nous créons un auditorium de près de 150 places avec une plus grande scène. Par ailleurs, d'importants travaux de mise en accessibilité ainsi que d'isolation thermique et phonique seront entrepris. Les extérieurs du conservatoire seront ouverts sur le Silex et sur l'Yonne. Nous voulons bâtir une véritable agora propice aux concerts de plein air. Du conservatoire jusqu'au site universitaire et à Auxerreexpo, la circulation sera réaménagée pour faire la part belle aux déplacements doux.



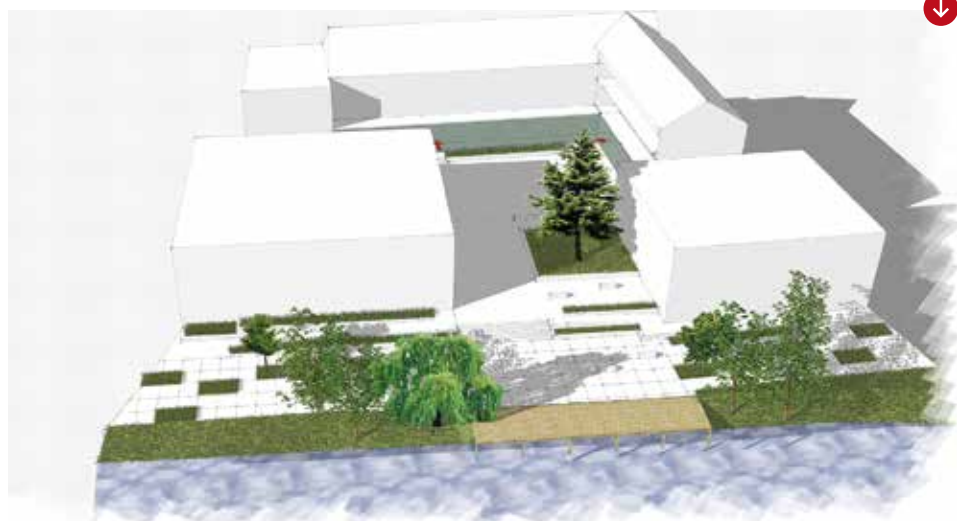
3 Un nouvel auditorium construit en bois

Sur le visuel ci-dessus, le futur auditorium est situé à droite du grand cèdre qui sera évidemment conservé, le Silex étant reconnaissable à gauche aux petits triangles de sa façade. Dans un souci de démarche environnementale, la nouvelle structure sera entièrement construite

en bois et l'auditorium bénéficiera des dernières normes de performance énergétique et acoustique. Sa capacité sera portée de 60 à 146 places, avec un accès PMR. Les artistes seront également plus à l'aise puisque la scène fera 87 m². •

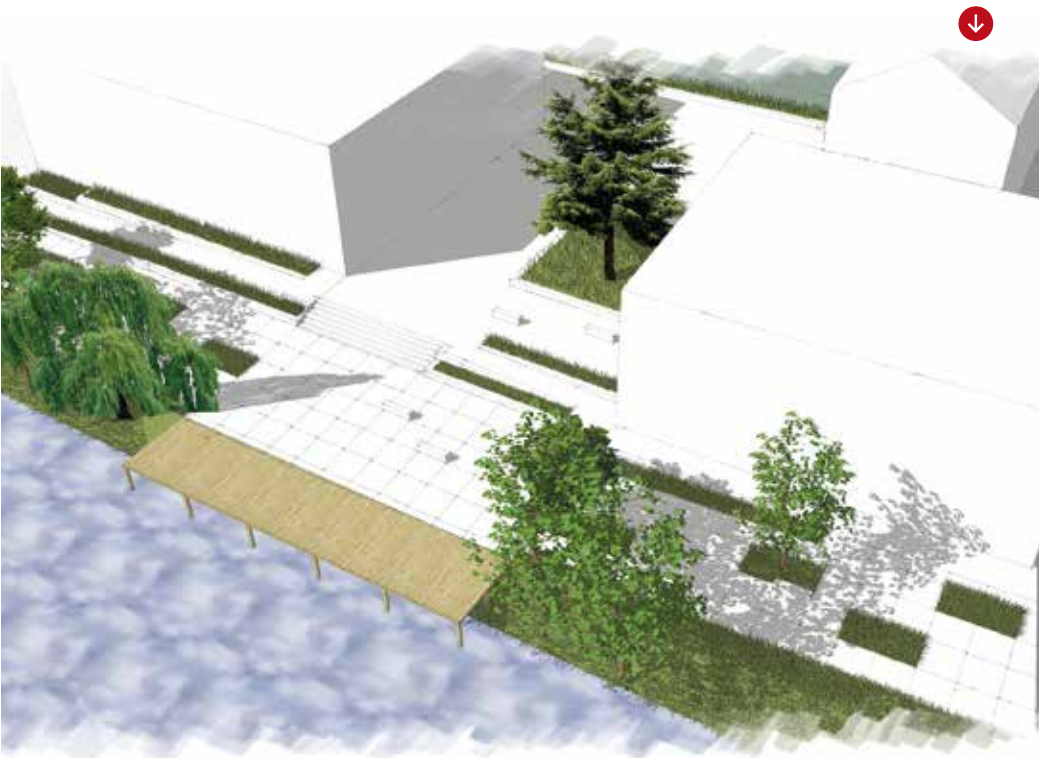
4 La cour centrale va s'ouvrir sur l'Yonne

Actuellement, la cour centrale du conservatoire, située entre le Silex et le futur auditorium, est fermée par des grilles. Dans le futur projet, elle s'ouvre au contraire sur la scène des musiques actuelles et les rives de l'Yonne. La création d'un ponton sur la rivière permettra même d'accueillir des événements ponctuels. Mais aussi de prolonger la place de la musique et de la danse dans la ville puisqu'il tiendra lieu de scène en permanence ouverte. •



5 Tout un quartier végétalisé

D'une manière générale, c'est tout le quartier du conservatoire qui va bénéficier d'un meilleur accès à l'Yonne. Rue Thiers, les places de parkings vont être supprimées pour laisser place à de larges trottoirs plantés d'arbres, favorisant l'accès des riverains aux berges de la rivière. La végétalisation touchera aussi la cour du conservatoire, côté avenue Gambetta, qui sera remplacée par des jardins d'agrément. Les travaux d'aménagement des extérieurs du conservatoire débuteront fin 2023 pour s'achever au second semestre 2024. •



6 L'histoire architecturale conservée

Dans le cadre de cette réhabilitation, l'histoire architecturale du conservatoire sera conservée. La façade et les deux magnifiques grilles art déco situées avenue Gambetta ne seront pas touchées pour garder l'esthétique globale du bâtiment. •



7 Un aménagement piéton et cyclable jusqu'à Auxerreexpo

Une route cyclable et piétonne va être aménagée sur toute la longueur de la rue de l'Île-aux-Plaisirs, le long des berges de l'Yonne, jusqu'au campus universitaire et Auxerreexpo.

Objectif: favoriser les déplacements doux entre ces pôles d'attractivité de l'Agglomération. Une seule voie pour les voitures sera conservée sur la rue de l'Île-aux-Plaisirs entre le conservatoire et le carrefour de la rue des Boutisses (1). Ensuite, la partie de la rue qui longe la voie ferrée jusqu'au carrefour de l'avenue des Plaines de l'Yonne, qui jouxte le campus et Auxerreexpo (2), sera entièrement réservée aux piétons et aux bicyclettes.

C'est ici que commencent, dès cette fin d'année, les premiers travaux de voirie. Ils s'achèveront à l'été 2022. •



Le calendrier des travaux

Fin 2021
Été 2022

Travaux de voirie pour la liaison entre la rue des Boutisses et Auxerreexpo

1^{er} trimestre 2022
rentrée scolaire 2021

Travaux de réhabilitation du conservatoire

Fin 2023
2^{ème} semestre 2021

Travaux d'aménagement des extérieurs du conservatoire



Vallan, la campagne à côté de la ville

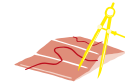
« Vallis in aqua », la vallée dans l'eau, telle est la devise inscrite sur le blason de Vallan. A travers les siècles, et jusqu'à aujourd'hui, l'eau est indissociable de l'histoire de ce village entouré de verdure, à seulement sept kilomètres d'Auxerre.

RENCONTRE AVEC BERNARD RIANT, maire de Vallan.



679
HABITANTS

€ **530 000** €
DE BUDGET



11,7 KM²
DE SUPERFICIE COMMUNALE

L'eau est omniprésente à Vallan, et ce depuis toujours. Le ru de Vallan et ses sources traversent le village, qui ne compte pas moins de six fontaines et un lavoir. Depuis le XV^{ème} siècle et jusque dans les années 1990, les sources ont longtemps alimenté la ville d'Auxerre en eau.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le ru de Vallan constitue un élément majeur de l'environnement du village. Il traverse la place de la mairie, laquelle a été refaite il y a maintenant quatre ans. Les abords du ru ont été aménagés et végétalisés. Un panneau avec le plan de la commune et les différents itinéraires de randonnée a été installé sur la place. Car Vallan possède un cadre agréable, propice aux randonnées, les différentes cultures agricoles et arboricoles offrant chaque saison un décor différent.

La municipalité s'attache par ailleurs à fleurir le village : un concours de fleurissement est même organisé chaque année, depuis 30 ans, afin de récompenser les efforts horticoles des habitants.

Dans un souci de protection de l'environnement et de santé publique, Vallan va bientôt inaugurer ses espaces sans tabac : la place de la mairie, l'aire de jeux et les abords des écoles sont concernés par cet aménagement qui vise à protéger les enfants des effets nocifs du tabagisme.

Enfin, pour limiter les dépenses énergétiques, l'isolation des bâtiments communaux va être réalisée courant 2022, une dépense importante pour la commune, mais néanmoins nécessaire.

RÉSIDENCE SENIORS ET LOTISSEMENT

La population de Vallan est plutôt âgée. Afin d'accompagner au mieux ses aînés, la municipalité a pour projet d'implanter une résidence seniors sur la commune. Le terrain est désigné, il ne manque plus que le partenaire pour faire aboutir ce beau projet. « C'est un accompagnement positif vers la vieillesse. On souhaite rassurer, sécuriser les personnes vieillissantes, en leur proposant une transition avant l'EHPAD », explique le maire, Bernard Riant.

La municipalité espère aussi attirer une population plus jeune. En ce sens, un lotissement, construit par l'OAH, a vu le jour il y a quatre ans et un second est en cours de construction. Il devrait être fonctionnel pour fin 2022. Au total, ces deux lotissements représentent une cinquantaine de logements.

ATTIRER UNE POPULATION PLUS JEUNE

Attirer une population plus jeune, c'est aussi l'espoir pour la municipalité de voir ses classes remplies à nouveau. En effet, l'équipe municipale déplore la fermeture d'une classe d'élémentaire en septembre dernier. « C'est dommage car il y a toutes les infrastructures sur place », explique Martine Chevallier, élue membre de la commission environnement et attractivité. En effet, à Vallan, les enfants bénéficient d'un accueil périscolaire et d'un accueil de loisirs pour les vacances. La commune conserve néanmoins une classe de maternelle, toutes sections confondues et une classe d'élémentaire regroupant CP et CE1.

Outre ses infrastructures scolaires efficaces, Vallan peut compter sur son tissu associatif pour maintenir le lien social au sein du village. Onze associations rythment la vie des habitants et il y en a pour tous les goûts : tennis, badminton, gym, randonnée, qi-gong, pour les sportifs ; mais aussi arts plastiques avec l'association Art'amis, chorale, bibliothèque et amicale des aînés. Le Collectif des associations de la commune de Vallan coordonne l'ensemble des associations afin de proposer des événements festifs à différents moments de l'année : vide-greniers, 14 juillet, concerts de la chorale, rencontres de théâtre amateur...

Cadre de vie, infrastructures et associations, Vallan a tous les atouts pour séduire de nouveaux habitants. Cela s'est d'ailleurs confirmé par l'achat de deux maisons récemment, une conséquence de la crise sanitaire selon le maire, qui se réjouit de ces arrivées.



L'incontournable de la commune

Avis aux amateurs de randonnée, Vallan compte quatre circuits sur son territoire et un cinquième le traverse. Allant de 2,5 km à 14 km, il y en a pour tous les niveaux. Ils sont tous balisés et cartographiés sur le panneau se trouvant place de la mairie, une initiative réalisée en partenariat avec la Fédération Française de Randonnée et l'association Les Randonneurs de Vallan.



le **supplément**
auxerre

#31

DÉCEMBRE 2021

L'INFORMATION LOCALE À AUXERRE

Six pages spéciales

Le retour de la féerie de Noël



LA QUESTION DU MOIS



Pourquoi les 15-18 ans doivent se procurer le Pass Culture ?

Thierry CRETEUR, directeur de la culture, du sport et de la vie associative

Le Pass Culture est un dispositif mis en place par le ministère de la Culture, porté par la SAS Pass Culture, créée à cet effet. Il s'adresse avant tout aux jeunes âgés de 15 à 18 ans au moment de leur inscription, pour leur offrir, sur une application dédiée et géolocalisée, l'accès à toutes les offres culturelles situées autour de chez eux, en ouvrant à chacun d'entre eux un crédit.

Il s'agit donc à la fois de lever le frein financier entre de nombreux jeunes et l'offre culturelle et de permettre à chacun de construire son propre parcours à travers une plateforme éditorialisée qui recense les propositions d'acteurs culturels de tous les secteurs (cinéma, livre, spectacle vivant, musique, musées et expositions, cours et pratiques artistiques les plus variées, etc).

L'application sans crédit est également ouverte à tous et permet à l'ensemble des utilisateurs de découvrir l'offre culturelle présente sur le Pass Culture. A partir du 1^{er} janvier il s'adressera aussi aux jeunes de 15 à 17 ans.

Pourquoi la collectivité a souhaité le mettre en place ?

L'aide à l'ouverture culturelle des jeunes est primordiale afin de leur faciliter l'accès aux spectacles, aux livres, aux musées ou encore au cinéma. Suite à ces deux dernières années difficiles, ce coup de pouce est important. De plus c'est aussi une aide aux structures culturelles, publiques ou privées, pour inciter les jeunes de 15 à 18 ans à fréquenter ces lieux.

Comment se le procurer ? Il faut télécharger l'application Pass Culture* et s'inscrire.

Le montant pour les 18 ans (c'est actif pour eux) est de 300 € crédités sur leur compte pass culture. A partir du premier janvier, le montant sera de 20 € pour les 15 ans, 30 € pour les 16 et 17 ans.

Comment l'utiliser ? Il suffit de s'inscrire grâce à l'application Pass Culture. Un panier est alors crédité de 300 € pour les 18 ans actuellement. Les achats se font directement sur l'application auprès d'une offre d'un des partenaires. Le partenaire reçoit la commande et le jeune n'a plus qu'à se rendre sur le lieu pour acheter un livre ou retirer sa place de spectacle, par exemple. La somme est débitée immédiatement sur le compte du pass culture. Il n'y a pas d'échange d'argent entre le jeune et le partenaire. Ce dernier se fait payer directement par la société Pass Culture.

Pour les lieux partenaires du Pass Culture, ils inscrivent leurs offres aussi sur l'application, qu'elles soient gratuites ou payantes. Ainsi, c'est aussi un agenda et un outil de communication.

A Auxerre le Silex, le théâtre, le cinéma, la librairie Obliques, les musées, l'abbaye Saint-Germain, entre autres, sont partenaires.

* <https://pass.culture.fr/>

Le budget 2022 voté le 16 décembre

Les élus de la Ville d'Auxerre voteront le budget 2022 le jeudi 16 décembre. Suite à la présentation du débat d'orientations budgétaires 2022-2030 qui s'est tenu début novembre, la municipalité souhaite poursuivre la maîtrise des charges à caractère général et de la masse salariale.

L'objectif est de ne pas augmenter la fiscalité et de dégager des possibilités d'investissement pour 2022 autour de 15 millions d'euros, dans l'attente du vote de décembre. Ce qui permettra de financer des projets tels que le conservatoire (2,5 M€), l'abbaye Saint-Germain (1,45 M€), la Tour de l'horloge (930 000€), la salle Vaulabelle (850 000€). Les dotations d'État devraient quant à elles progresser de 3,68 % par rapport à 2021, passant de 8 à 8,3 M€. Côté recettes, la tarification du stationnement et des terrasses extérieures devrait être revue, les tarifs des accueils scolaires et périscolaires resteraient stables, les tarifs des locations de salles devraient légèrement augmenter.

+ D'INFOS : débat d'orientations budgétaires à retrouver dans son intégralité sur le site Internet www.auxerre.fr, rubrique Citoyenne/informez-vous.

Gagnez du temps avec le portail famille en ligne

Le portail famille est un outil pratique, dédié aux parents qui utilisent les services municipaux de la petite enfance (crèches, multi-accueils), restauration scolaire, centres de loisirs et accueils périscolaires (accueil du matin, études surveillées)...

Le portail permet l'inscription de vos enfants à ces services, directement en ligne, mais aussi de consulter et payer des factures, modifier la fréquentation de vos enfants au restaurant scolaire...

Par ailleurs vous y trouverez des informations telles que les menus proposés aux enfants pendant la restauration, les animations thématiques des centres de loisirs, les grilles de réservation etc.

+ D'INFOS : Accessible via le site internet de la Ville www.auxerre.fr ou www.espace-citoyens.net/auxerre

DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT EN COURS

Le service Eau/assainissement de la CA réalise régulièrement des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable. Depuis la mi-novembre, la rue Basse-Moquette est concernée, entre la rue Jules-Moreau et l'avenue de Puisaye. La canalisation d'eau, vétuste, sera renouvelée par une conduite en fonte. Les branchements seront aussi remis à neuf et les compteurs seront déplacés sous trottoir. Le chantier devrait s'achever courant décembre. Le montant de l'opération est d'environ 69 000 € TTC.

Suivront des travaux rue des Champs Saint-Eusèbe, à Saint-Georges, jusqu'en janvier 2022, pour un montant de 233 000 € TTC.

LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN



Dans le cadre de la lutte contre les chenilles processionnaires du pin, une campagne de pose d'éco-piège aura lieu sur le territoire de la commune d'Auxerre (Vaux, Laborde, Jonches et les Chesnez) du 3 janvier au 25 février 2022. Le service santé-hygiène de la Ville d'Auxerre peut installer gratuitement des éco-pièges sur vos pins infestés.

Pour cela, contactez le : **03 86 52 39 06**. L'objectif est de réduire la présence de chenilles processionnaires du pin sur le territoire de la ville d'Auxerre et les risques sanitaires qui y sont liés.

+D'INFOS : sante.hygiene@auxerre.com



PERMANENCES DES ÉLUS RÉFÉRENTS

DATE :

**PAS DE DATE PRÉVUE
EN DÉCEMBRE**

Quartier Piedalloues / La Noue

- Patricia Voye (élu référent)
- Pascal Henriat

Espace d'accueil et d'animation "La Boussole", 1 boulevard des Pyrénées

Quartier Rive-Droite

- Auria Bourouba (élu référent)
- Isabelle Dejust

Pôle Rive Droite,
16-18 avenue de la Résistance

Quartier Rosoirs

- Nordine Bouchrou (élu référent)
- Bruno Marmagne

Salle de quartier (Mille Club),
Rue d'Iena

Quartier Saint-Siméon

- Véronique Besnard (élu référent)
- Sébastien Dolozilek

Maison de quartier,
boulevard de Montois

Quartier Sainte-Geneviève

- Mostafa Ouzmerkou (élu référent)
- Emmanuelle Miredin

Espace d'Accueil et d'Animation
"La Ruche", Place Degas

Quartier Centre-Ville

- Dominique Mary (élu référent)
- Maryline Saint-Antonin

Salle Seguin, passage Soufflot

Quartier St-Julien / St-Amâtre

- Abdeslam Oucherif
- Vincent Vallé

Maison des Anciens combattants,
12 rue Basse-Moquette

Quartier Saint-Gervais / Brazza

- Souleymane Koné (élu référent)
- Isabelle Joaquina

Local municipal face aux Restos Du Cœur,
5 rue Camille-Desmoulins

Quartier Les Conches / Clairions

- Ruscaïn N'Doubasi (élu référent)
- Raymonde Delage

Vélo-Club d'Auxerre,
15 rue Hubert-Fabureau

Quartier Les Boussicats

- Laurent Penroy (élu référent)
- Céline Bähr

École maternelle Henri Matisse,
27 avenue Hoche

Quartier Les Brichères

- Hicham EL Medhi (élu référent)
- Dominique Avrillault

Mille Club des Brichères,
5 Chemin des Brichères

+D'INFOS : [www.auxerre.fr / Citoyenne/Permanences-des-elus](http://www.auxerre.fr/Citoyenne/Permanences-des-elus)

Pensez aux dons pour le Téléthon

A l'occasion du *Téléthon 2021*, un stand se tiendra à côté de la boulangerie du quartier Rive-Droite, de 8h à 16h30, le **vendredi 3 décembre**. Vous y trouverez de jolis objets confectionnés par les usagers de l'Espace d'accueil et d'animation du quartier *la Confluence*. N'hésitez pas à venir nombreux faire de petits achats de cadeaux solidaires, à l'approche des fêtes de fin d'année ! Il s'agira ici de récolter des fonds pour l'AFM Téléthon. •

+D'INFOS : www.afm-telethon.fr-pour-faire-un-don : <https://don.telethon.fr>



Retrouvez la forme à Saint-Siméon

Pour retrouver des séances de gym d'entretien dans la joie et la bonne humeur, l'association Mise en forme Saint-Siméon organise des cours, dispensés par des animateurs mis à disposition aux associations par l'association Gema 89.

Vous êtes attendus nombreux(ses) pour ces moments conviviaux ! Un cours d'essai sera offert pour toute nouvelle inscription. Venez avec votre tapis. •

+D'INFOS : Rendez-vous à l'Espace d'Accueil et d'Animation l'Alliance Saint-Siméon, boulevard de Montois, les lundis de 19h15 à 20h15 et jeudis de 19h30 à 20h30. Passe sanitaire obligatoire (ou test PCR). Contact : 03 86 46 92 56 ou 03 86 46 18 88 à partir de 18h30.

Inscriptions sur les listes électorales

Il est temps de vous inscrire sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives en 2022, que ce soit pour une première inscription ou suite à un changement de domicile (arrivée dans la commune ou changement d'adresse au sein de la commune).

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. Pour pouvoir voter, il vous faut être inscrit et remplir les conditions suivantes : avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection, être français, jouir de ses droits civils et politiques.

Munissez-vous d'un justificatif de domicile récent, de votre carte nationale d'identité ou passeport valide et utilisez le formulaire CERFA n° 12669*02 ou connectez-vous sur www.service-public.fr et laissez-vous guider. •

+D'INFOS : www.auxerre.fr

Des postes d'animateurs à pourvoir

La Ville d'Auxerre recrute régulièrement des animateurs.ices vacataires pour assurer des missions d'encadrement et d'animation sur les temps d'accueil périscolaires.

Il est possible de candidater sur un ou plusieurs temps d'accueil suivants : animateur de restauration collective, animateur pour accueil périscolaire maternel (garderies matin et soir) ou élémentaire (garderie matin), animateur accueil périscolaire dans les centres de loisirs le mercredi et/ou accueil pendant les vacances scolaires.

Ces postes nécessitent le BAFA ou tout autre diplôme du champs de l'animation (CAP petite enfance, BPJEPS, BEATEP, CPJEPS...)

Retrouvez le détail des offres d'emploi sur : auxerre.fr/Pratique/Emploi/Nous-recrutons

+ D'INFOS : CV et lettre de motivation à adresser à : Monsieur le Maire, 14 place de l'hôtel de ville, BP 70 059, 89012 Auxerre Cedex ou par mail à l'adresse suivante : auxerrois.candidature@auxerre.com.

ÉLU, qui es-tu ?

Plus belle la ville Nordine Bouchrou

Chaque mois, Auxerrois Magazine vous présente les élus du conseil municipal. Ce mois-ci, Nordine Bouchrou, adjoint à l'urbanisme, aux travaux et à l'accessibilité.

Enfance à Cravant

Nordine Bouchrou est né à la polyclinique Sainte-Marguerite d'Auxerre, mais c'est à Cravant que le deuxième d'une fratrie de six enfants a grandi. Fatma, la maman, s'occupe de cette grande famille tandis qu'Hamed, le papa, gère une entreprise locale de conditionnement en bois. « *Mon père m'a toujours inculqué deux valeurs essentielles : le travail et le respect des autres* ». C'est un enfant « *curieux et intéressé* » qui s'initie au tennis à 9 ans et pratique la boxe à l'adolescence.

Finance puis retour au bois

Le baccalauréat en poche, il intègre un BTS puis une école de management à Auxerre. Il a 25 ans quand il est recruté comme ingénieur d'affaires par un fonds de pension américain de la capitale. Son premier défi : « *J'ai dû travailler 12 heures par jour pendant des mois pour me mettre au niveau. Mais pour décider, j'ai besoin de comprendre* ». Il gagne bien sa vie mais il lui manque un truc : la famille. Retour à Cravant où il rejoint son père et ses deux frères dans l'entreprise familiale. Il pense « *au départ rester deux ans* » mais la boîte prospère et finalement, il est toujours là.

Auxerre, il y a tout à faire

A 49 ans, ce père de famille de trois enfants a installé sa propre tribu dans une maison à Auxerre. Une ville qu'il aime et où « *il y a tout à faire* ». « *Je me déplace partout en France pour mon travail. Ici, on a un pôle d'attractivité touristique incroyable avec l'abbaye Saint-Germain et un vrai potentiel, au bord de l'A6, pour devenir un hub logistique qui est l'avenir du business. Auxerre ne doit pas seulement être une ville où on s'arrête pour acheter du vin.* »

La politique, une évidence

Il s'est lancé en politique comme une évidence, « *parce que je pensais que mon expérience de chef d'entreprise pouvait être utile au débat* ». A Cravant bien sûr, comme conseiller municipal. Aux municipales de 2020 il reçoit un coup de fil de Crescent Marault qui lui propose de rejoindre sa liste à Auxerre. « *Son calme, son pragmatisme et son ambition pour le territoire m'ont tout de suite convaincu* ».

L'urbanisme, un poste clé

Après l'élection, Nordine Bouchrou est nommé conseiller délégué aux associations (« *j'en ai rencontrées une cinquantaine en trois mois* »). Son abnégation lui vaut au printemps dernier de récupérer le portefeuille d'adjoint à l'urbanisme. Un poste clé dans une ville qui se prépare à une grande transformation. Mais aussi un vrai challenge intellectuel, comme il les aime. « *Je multiplie les réunions pour être vite opérationnel. Je n'aime pas faire les choses à moitié.* » Le mandat sera à ses yeux réussi « *si l'équipe arrive à mettre en place ce qui a été avancé dans le projet de territoire* ».

Famille, F1 et tennis

Entre ses activités professionnelles et son mandat d'adjoint, son temps libre assez réduit est d'abord consacré à sa famille. S'il aime regarder la F1 ou des combats de boxe à la télé, il joue encore au tennis. Mais malgré les années qui passent, il s'avoue toujours « *aussi mauvais perdant* ».





24h à la police municipale

Avec ses 10 agents, 12 d'ici fin 2022, la Police municipale d'Auxerre assure au quotidien la sécurité des habitants et des biens sur le périmètre communal. Mais au-delà de ses missions régaliennes, elle constitue aussi l'expression d'une politique municipale en matière de tranquillité et de sécurités publiques. Découverte du quotidien de ces professionnels de l'ordre public aux prérogatives très proches de celles des policiers nationaux.



8H30 - PRISE DE SERVICE ÉQUIPEMENT ET ENTRAÎNEMENT

Un footing d'1h30 commence la journée. Une pratique instaurée trois fois par semaine pour maintenir la condition physique et renforcer la cohésion d'équipe. Une fois l'uniforme revêtu, les brigadiers entrent tour à tour dans l'armurerie pour s'équiper. Depuis 2019, une formation spécifique sanctionnée d'un examen et assortie de séances d'entraînement mensuelles habilite en effet neuf agents de la brigade municipale à être armés. « C'est une responsabilité dont chacun ici mesure la portée, on ne veut pas de cow-boy », explique Dany, responsable de la brigade. « Dans le contexte actuel lié au terrorisme, c'est un élément de protection pour nos agents et cela renforce leur force de dissuasion sur le terrain ».



10H30 - ILÔTAGE ET PATROUILLE VTT UNE POLICE DE PROXIMITÉ

Après un rapide brief, les agents partent par binôme. Qu'elles soient effectuées en voiture, en vélo électrique ou à pied, les patrouilles de proximité sont une priorité. Ce matin, au programme, surveillance du marché de l'Arquebuse, et intervention aux Chesnez pour déloger des gens du voyage. Christopher, brigadier-chef encadrant, rappelle fermement aux contrevenants leur obligation de quitter les lieux. Un message radio de la Police nationale interrompt l'échange. L'intervention des agents municipaux est sollicitée sur une altercation entre marginaux en centre-ville. Cette entraide entre les deux polices est courante. Liées par convention, elles patrouillent régulièrement ensemble et coopèrent notamment sur la vidéo surveillance. La Ville est en effet équipée de 58 caméras.



11H00 - CONTRÔLE DE VITESSE UN MÉTIER, UNE VOCATION

Postée sur le quai de la Marine, Frédérique, seule agent féminine de l'équipe, pointe les jumelles-radar vers les véhicules. « Les gens pensent souvent que nous ne nous occupons que du stationnement, mais nous avons pratiquement les mêmes prérogatives que les policiers nationaux. Nous sommes assermentés, et sur le seul constat d'une infraction nous sommes habilités à contrôler les papiers d'un usager ou la validité d'un permis de conduire », fait remarquer la jeune femme qui avoue avoir toujours voulu exercer ce métier. Il faut dire que ce dernier s'est énormément professionnalisé avec une formation juridique identique à celle de la Police nationale.



16H30 - SORTIE DES ÉCOLES UNE POLICE PRÉVENTIVE

Assurer une présence sécurisante dans le quotidien des Auxerrois passe aussi par des tâches plus préventives comme la lutte contre les cambriolages avec l'opération Tranquillité vacances ou encore la régulation du stationnement anarchique, comme ici à l'école des Clairions. « Une police municipale est le reflet de la politique impulsée par la municipalité. Les émissions de télé à sensation que l'on voit ne sont pas représentatives », précise Dany, « Notre action vise avant tout à rassurer, à apaiser les conflits et à lutter contre l'incivilité courante ».



18H30 - LEVÉE DE DRAPEAUX SÉCURISER L'ESPACE PUBLIC

Des officiels se retrouvent devant le Monument aux Morts de la Porte du Temple pour commémorer la mort du Général De Gaulle.

Sébastien et Frédérique assurent à cette occasion une partie du protocole, en plus de leur mission de sécurisation de la circulation. Tout au long de l'année, les agents de police sont ainsi mobilisés en soirée ou les week-ends sur les manifestations publiques comme pour la Foire Saint-Martin ou l'été sur les quais.



19H30 - FIN DE SERVICE ACCUEILLIR ET RENSEIGNER

Une habitante sonne à la porte du poste de police à la recherche de son portable perdu. La gestion des objets trouvés et l'accueil du public font également partie des missions des agents, même si le dépôt de plainte n'est lui possible que dans un commissariat. Les binômes revenus de patrouilles ont terminé de rédiger leurs rapports d'infractions. C'est la fin de service. Demain une autre équipe veillera sur la ville et ses habitants.



dossier 6 PAGES
SPECIALES NOËL

La féerie de Noël illumine l'Auxerrois

Marchés artisanaux, visites nocturnes, corrida, spectacles pour enfants, ateliers famille, patinoire, chorales et concerts donnés dans la plus pure tradition de Noël... Vos fêtes de fin d'année promettent d'être lumineuses!

Des marchés de Noël partout dans l'Auxerrois

A Auxerre, le Foyer Arc En Ciel accueille un marché de Noël solidaire (objets réalisés par les personnes en situation de handicap accompagnées par l'accueil de jour) **les 2 et 3 décembre**, de 10h à 12h et de 13h à 17h, au 38 rue Haute-Moquette.

A Monéteau, le comité de Jumelage organise son 23^{ème} marché de Noël **les 4**, de 10h à 20h30, **et 5 décembre**, de 10h à 19h, avec 70 chalets sur la place de l'église, dans la plus pure tradition des Noëls alsaciens et allemands.

A Venoy, le 4 décembre, de 14h à 19h, retrouvez les décorations réalisées par les élèves de la commune, profitez de tours de calèche et de dégustations au pôle périscolaire, rue des Bleuets.

A Gurgy, le comité des fêtes organise son marché de Noël le **samedi 11 décembre**, de 15h à 22h, sur la place des commerces. Dans une ambiance traditionnelle, plusieurs exposants y proposeront de nombreuses idées cadeaux pour les fêtes. Le fait main, l'artisanat, et l'artistique seront à l'honneur avec des jouets en bois, de la couture, de la maroquinerie, des bijoux et décorations, des tableaux et poteries, des cartes de voeux... Des gourmandises compléteront le tout pour vous aider à préparer les repas des fêtes : escargots, huîtres, vins, bières, macarons, bretzels, marrons chauds, fromages, miels et pains d'épices. Sur place, une buvette et une

Marchés de Noël
Spécial Noël



tartiflette géante (avec possibilité de commander à emporter) seront aussi proposés (entrée libre, pass sanitaire obligatoire).

A **Branches**, le premier marché de Noël se tiendra le **samedi 11 décembre**, de 15h à 20h, dans la cour de l'école élémentaire (pass sanitaire obligatoire). Au programme : retraite aux flambeaux à 17h, présence du père Noël et de nombreuses surprises pour les enfants.

A **Champs-Sur-Yonne**, l'association *Les Amis de la fontaine Sombron* organise son marché de Noël les **samedi 11, de 13h à 20h, et dimanche 12 décembre, de 10h à 18h**, à la salle Podium du Rami située 10 rue de Verdun.

A **Chevannes**, rendez-vous le **dimanche 12 décembre**, de 9h à 18h, à la salle polyvalente, rue des Ecoles (inscription des exposants au 06 07 79 26 70).

A **Saint-Bris-Le-Vineux**, viticulteurs et commerçants locaux vous accueilleront les **samedi 18 et dimanche 19 décembre** à partir de 10h, pour le 7^{me} *Marché du Réveillon*. Dans les rues de la commune et dans les domaines viticoles, plus de soixante producteurs et artisans vous proposeront les produits indispensables à la réussite de vos fêtes de fin d'année (gastronomie sur place ; pass sanitaire obligatoire).

A **Irancy**, pour sa première édition, le marché de Noël de la commune se tiendra en semi-nocturne, sous la halle "Saint Vincent". Producteurs, artisans locaux et dégustations sont au programme. Rendez-vous le **mercredi 22 décembre**, de 16h à 20h (contact : marchedenoelirancy@mail.com). •

+ D'INFOS : www.auxerre.fr

CHAUSSEZ VOS PATINS !

Petits et grands sont invités à s'adonner à la glisse, gratuitement et sans modération, sur la patinoire synthétique de la place des Cordeliers, à Auxerre ! Deux chalets gourmands, un carrousel et un jeu de "pousse-jetons" sont aussi de la partie.

+ D'INFOS : Jusqu'au 2 janvier 2022, horaires : 14h-19h en semaine, 13h30-20h30 le week-end. Pass sanitaire obligatoire.



GRATUIT
jusqu'au
2
Janvier

Spécial Noël
Patinoire



LA 12^{ÈME} CORRIDA D'AUXERRE DÉFERLE EN CŒUR DE VILLE

Rendez-vous est donné le **samedi 11 décembre** à tous les sportifs, petits et grands, amateurs, licenciés ou simples curieux, qui rêvent de pouvoir s'élancer à nouveau (de préférence déguisés !) dans les rues du centre-ville d'Auxerre (*photo ci-dessus*), à l'occasion de la douzième édition de la corrida ! Après deux années d'absence, pour cause de crise sanitaire, l'événement populaire et très attendu reprend vie grâce au partenariat mené entre la Ville d'Auxerre, le comité départemental de sport adapté, le Stade auxerrois athlétisme, l'AJA marathon, l'ASPTT Athlétisme et l'AJA Randonnée. Au programme : des courses enfants, une randonnée et une course nocturne dédiée aux adultes.

Et tout cela pour une belle cause, puisqu'une partie des recettes récoltées sera reversée à l'association *Maxime +*, au profit des enfants atteints de cancer ou de leucémie. •

+ D'INFOS : Pass sanitaire obligatoire pour les plus de 12 ans. Certificat médical obligatoire pour les adultes. Inscription et tarifs sur internet (liens disponibles, tarifs et renseignements sur www.auxerre.fr).

Le repas des aînés programmé les 15 et 16 janvier 2022

C'est le grand retour du repas des aînés. Après un an d'absence en raison de la crise sanitaire, ce grand événement* organisé par la Ville d'Auxerre pour les 70 ans et plus se déroulera **les samedi 15 et dimanche 16 janvier 2022** à Auxerrexpo en présence de Crescent Marault, le maire d'Auxerre. Le déjeuner, qui démarrera à 12h30, sera suivi d'une animation musicale. Chaque participant doit au préalable s'inscrire auprès de l'espace d'accueil et d'animation le plus proche de son domicile **avant le 17 décembre 2021**. Certaines personnes peuvent être accompagnées sous conditions. (Plus d'informations à l'inscription)

L'opération chèque cadeau également reconduite

En parallèle, l'opération «chèque cadeau» est reconduite auprès des plus de 70 ans. Ce chèque nominatif d'une valeur de 25 euros peut être utilisé auprès de tous les commerçants d'Auxerre qui participent à l'opération (liste complète disponible sur www.auxerre.fr). Pour en bénéficier, il suffit de faire votre demande par téléphone **au 03 86 72 48 88 avant le 17 décembre 2021**. Les chèques cadeaux seront envoyés par voie postale à partir de fin janvier.

+ D'INFOS : *sous réserve de l'évolution de la pandémie et des consignes préfectorales. Retrouvez l'ensemble des informations sur : www.auxerre.fr.

Vos quartiers aussi en fête

UNE JOLIE VITRINE ET UN SPECTACLE AUX PIEDALLOUES

Le 3 décembre, à 16h30, l'espace d'accueil et d'animation organise *la Vitrine de Noël*. Au programme : chocolat chaud, marrons chauds, jeux en extérieur (4 bis Place du Cadran, 03 86 72 48 87. Gratuit).

Le 4 décembre, à 15h, le spectacle *Patsy et l'univers de Bidule* amusera petits et grands (gratuit sur inscription, 1 boulevard des Pyrénées).

La Boussole, 4 place du Cadran.

DES PHOTOS AVEC LE PÈRE-NOËL À RIVE-DROITE

Le 8 décembre, un spectacle sera proposé aux enfants du centre de loisirs et du multi-accueil. **Les 9 et 10 décembre**, il sera possible de prendre une photo avec le Père-Noël, dans son chalet situé sur l'esplanade du quartier (10h-12h/14h-16h). **Le 11 décembre**, 14h30, l'Espace d'Accueil et d'Animation organise un spectacle familial (50 min, passe sanitaire exigé). Gratuit, sur inscription. **La Confluence**, 16 av. de la Résistance.

GOÛTER DE NOËL AUX ROUSOIRS

Le 11 décembre, à 14h, l'association et le centre de loisirs du quartier vous donnent rendez-vous pour le spectacle *Sneek et Squel* (*sur réservation*) à la *Scène des quais**.

Le 15 décembre, dès 14h, des ateliers et un goûter (sur réservation) seront proposés aux enfants, à la salle du quartier. **La Source**, 19 rue de la Tour-d'Auvergne. 03 86 72 48 63.

* Quai de la République, Auxerre.

LE PÈRE-NOËL DÉAMBULE EN CŒUR DE VILLE

Les associations commerçantes proposent plusieurs animations à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Le Père-Noël viendra à la rencontre des enfants et des familles, **du 8 au 22 décembre**, les mercredis et samedis, 16h-18h30, rue de Paris.

Il déambulera également, accompagné de ses lutins et en musique, **le 18 décembre**, quartier de l'Horloge.

Un cracheur et manipulateur de feu effectuera trois démonstrations (durée 20 min) **le 22 décembre**, à partir de 17h30, dans ce même quartier.

Et il sera possible de déambuler au cœur d'une *forêt de sapins*, installée rue du Temple par l'association du même nom.

DES VACANCES DE NOËL ANIMÉES DANS LES CENTRES DE LOISIRS

Deux centres de loisirs municipaux seront ouverts comme suit :

- "La Maison des enfants" **du lundi 20 au vendredi 31 décembre** (secteur St Siméon). Accueil : 8h-18h avec possibilité de restauration le midi. A partir de 2 ans et demi, jusqu' à 12 ans. Les enfants doivent être obligatoirement scolarisés.

Renseignements au **03 86 46 67 78** ou maisondesenfants@auxerre.com

- Sainte-Geneviève **du lundi 27 décembre au vendredi 31 décembre**. Accueil : 8h-18h avec possibilité de restauration le midi. A partir de 2 ans et demi, jusqu' à 12 ans. Les enfants doivent être obligatoirement scolarisés.

03 86 46 86 72 ou cl.sainte-genevieve@auxerre.com

Ils fermeront exceptionnellement les vendredis 24 et 31 décembre à 16h.

Réservations obligatoires à partir du mercredi 8 décembre.

Les centres de loisirs associatifs d'Auxerre seront également ouverts :

- le centre de loisirs de Laborde/ PLPB **du 20 au 31 décembre**. Pour les 3-15 ans. Accueil à la journée avec restauration ou à la demi-journée -Ramassage en bus sur Auxerre.

07 83 12 99 63 - 09 54 30 06 58 ou plpb@wanadoo.fr

- Gulli vert (route de Vaux) **du 20 au 23 (fermé le 24) et du 27 au 30 (fermé le 31)**. Pour les 3-14 ans.

Accueil de 7h45 à 18h15, à la journée avec service restauration ou en demi-journée.

03 86 72 09 78 ou gullivert@orange.fr

Pour tout renseignement, appeler le service des centres de loisirs et accueils périscolaires au **03 86 72 44 46**.

↓ DE LA MUSIQUE POUR ENCHANTER NOËL

Que serait Noël sans musique ? L'Auxerrois vous invite à découvrir ses ensembles vocaux, artistes locaux et chorales à travers plusieurs concerts de Noël.

A **Vallan**, rendez-vous vendredi 3 décembre, à 20h, pour un concert de la Chorale Vallkyrie (dans le cadre du téléthon) à la salle polyvalente. A **Auxerre**, le Conservatoire de musique d'Auxerre proposera ainsi plusieurs représentations : mardi 14 (en l'église Saint-Eusèbe), mercredi 15 décembre avec de la danse (au Silex) et jeudi 16 décembre (en l'église Saint-Eusèbe). L'Ensemble de l'orchestre de Radio France jouera également en l'église Saint-Eusèbe. Rendez-vous vendredi 17 (20h) avec le Quatuor Aeolina pour la Symphonie Fantastique de Berlioz et samedi 18 décembre (16h), avec le Trio violon, violoncelle et piano porté par Clément Lefebvre, Guillaume Chilleme et Adrien Bellom (Gratuit). L'Ensemble Vocal d'Auxerre, dirigé par Pasquale Mourey, donnera un concert de Noël, vendredi 17 décembre à 18h30, à l'église Sainte-Geneviève des Brichères (participation libre).

A **Chevannes**, rendez-vous samedi 4 décembre, 20h30 en l'église communale pour un concert de cornemuses, avec chants de Noël traditionnels, par le groupe A TiA Taille. A **Quenne**, l'association Nangis-Quenne Détente invite la chorale des Chanteurs pour le Plaisir pour un concert de chants traditionnels Noël, le vendredi 10 décembre à 19h30 dans l'église communale (gratuit). •

+ D'INFOS : www.auxerre.fr





DES VISITES POUR RETROUVER LA TRADITION DE NOËL

Pour les fêtes de fin d'année, l'Office de tourisme de l'Auxerrois vous propose plusieurs visites guidées : **A la recherche des traditions de Noël, les 18 et 22 décembre à 17h***, qui vous permettra de vous laisser guider, à la tombée de nuit, dans le centre historique d'Auxerre... Les ruelles pavées, bordées de maisons à pans de bois hautes en couleurs, seront parées de leurs plus belles lumières. La ville devient alors le lieu idéal pour découvrir les traditions et coutumes de Noël et **Il était une fois Noël le 29 décembre à 15h****, une visite à faire en famille (à partir de 6 ans) qui expliquera aux enfants comment les Romains et les moines de l'abbaye Saint-Germain fêtaient Noël. Une belle façon de se replonger ou découvrir les traditions de Noël de cette époque à aujourd'hui, en suivant le guide pour voyage dans le temps garanti ! Ces visites seront suivies d'une dégustation de spécialités de Noël. •

+ D'INFOS : Rendez-vous à l'office de tourisme d'Auxerre, 7 place de l'Hôtel-de-Ville. Réservation obligatoire : 03 86 52 06 19 ou info@ot-auxerre.fr. * Tarif : 12,50€ / - de 12 ans : gratuit. Pass sanitaire obligatoire. ** Tarif : 5€ /personne. Passe obligatoire.



Des spectacles pour vos enfants, mais pas que !



Du 7 au 11 décembre, les jeunes spectateurs sont à l'honneur, avec deux spectacles dédiés, dans le cadre de la Semaine jeune public, organisée par le Théâtre d'Auxerre. Au programme (voir détail page 24) : **Hop, comme un pop-up**, un atelier parents-enfants (Samedi 11 décembre, à 10h et 11h30 pour les 3-5 ans puis à 14h30 pour les 6-8 ans), Le spectacle familial **Au bord du vide** (mardi 7 décembre, 18h30) et **À l'ombre d'un nuage**, pour les tout-petits (mercredi 8 décembre à 10h45 et 16h30, samedi 11 décembre à 10h30 et 11h30). •

+ D'INFOS : Le Théâtre, 54 rue Joubert à Auxerre. Tarifs, réservations et conditions sanitaires au 03 86 72 24 24 et sur www.auxerreletheatre.com



Un réveillon goûteux pour la Saint-Sylvestre

A **Champs sur Yonne**, ambiance conviviale garantie pour votre soirée du **vendredi 31 décembre**, à partir de 20h à la salle polyvalente, animée par **Calypto Dance** qui vous accompagnera le temps d'un copieux repas (soirée proposée par le comité des fêtes de la commune, pass sanitaire demandé). •

+ D'INFOS : Tarif : 76€ par personne, sur inscription au 06 70 67 96 16 avant le 15 décembre.



Nos conseils pour réussir vos fêtes

Jusqu'à quand déposer la "lettre au Père Noël" de vos enfants ? Où faire vos achats de produits frais pour vos réveillons et trouver de belles idées cadeaux artisanaux ? Comment vous débarrasser de l'épineux souci du sapin qui perd ses aiguilles passées les fêtes ? Quand débiteront les soldes d'hiver ? ... On vous dit tout ce qu'il faut savoir !

Place aux talents

Fabrique de Noël

Les **mercredis** (18h30-20h30) et **samedis** (10h-12h) de décembre, Alain Fontaine propose de créer, à partir de récupération, cadeaux et décorations de Noël. Pour tous, dès 6 ans Tarifs : 15€/séance, 80€ / les 6, plus carte adhérent.

Atelier Pâtisserie

Le **11 décembre**, de 14h à 17h, rendez-vous autour d'un atelier "pâtisseries maison". Partage et dégustation au programme ! Pour adultes et ados dès 15 ans, fans de cupcake, layercake... Gratuit.

Talent montre toi ! #4

Jusqu'au **18 décembre**, la MJC expose les œuvres de tous ceux qui, âgés de 6 à 99 ans, ont souhaité s'exprimer librement sur le thème "Portrait du Père de Noël". Venez nombreux découvrir les talents Auxerrois ! Gratuit.

5 Impasse Saint-Pierre à Auxerre
03 86 52 35 71.

Goûter'chutes

Le **samedi 4 décembre** à 15h, venez partager un moment en famille à l'occasion d'un atelier "fabrication de guirlandes et de décorations de Noël en bois". Laissez place à votre créativité ! (suivi d'un goûter partagé). Dès 5 ans. Gratuit, sur réservation.

22 rue de Preuilley, Auxerre
07 66 23 24 41.

Un Père-Noël à la piscine

Le Stade nautique propose une petite animation de Noël le **mercredi 22 décembre** de 14h à 17h, avec visite du père Noël et distribution de chocolats. • 83 Av. Yver, Auxerre - 03 86 72 96 96.

DÉPOSER SA LETTRE AU PÈRE-NOËL : IL N'EST PAS TROP TARD

Le Père-Noël attend les souhaits de vos enfants ! Comme chaque année, vos bambins peuvent déposer leur liste de souhaits, dans une boîte aux lettres dédiée, située à l'agence postale communale des Piedalloues au 4 bis place du Cadran, à Auxerre. Les enfants ont **jusqu'au 17 décembre** s'ils veulent recevoir une réponse. •

+ D'INFOS : Ouverte les lundis, mercredis, jeudis et vendredis 9h-12h/14h-17h15 - Fermeture hebdomadaire les mardis. Contact : 03 86 72 48 87.

FAITES LE PLEIN DE PRODUITS FRAIS POUR VOS RÉVEILLONS

Pour vos achats de dernière minute, vos commerçants du marché de l'Arquebuse seront présents **les vendredis 24 et 31 décembre**. •

CÔTÉ SHOPPING

L'artisanat d'art s'invite sous votre sapin **jusqu'au 31 décembre**. La boutique des métiers d'art, située 3 rue Fécauderie à Auxerre, propose décorations, bijoux, maroquinerie et autres idées cadeaux pour le plaisir d'offrir. S'il vous reste quelques cadeaux à faire, pas de panique, puisque les commerces sont autorisés à ouvrir plusieurs dimanches au cours du mois de décembre, ainsi que début janvier. Enfin, notez que, sauf report exceptionnel, la date des prochains soldes d'hiver 2022 est fixée au **mercredi 12 janvier** à 8h du matin. Elles s'étaleront jusqu'au 8 février 2022.

+ D'INFOS : www.agglo-auxerrois.fr

UN SAC POUR MIEUX COLLECTER VOS SAPINS APRÈS LES FÊTES

Produit solidaire, écologique et décoratif, le sac à sapin est vendu au prix de 5 € (prix conseillé dont 1,50 € minimum reversés aux actions de Handicap International), dans toutes les grandes surfaces, magasins de bricolage, jardinerie, fleuristes et pépiniéristes. Une belle astuce pour emballer votre sapin passées les fêtes de Noël. •

+ D'INFOS : www.handicap-international.fr

L'ensemble des événements indiqués dans ce dossier est soumis à l'évolution des contraintes sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19. Le port du masque est obligatoire dans les lieux extérieurs à forte affluence.



LES INCONTOURNABLES DE *décembre*

1



1. RETOUR EN ENFANCE AVEC LES PETITES FIGURINES DE PLOMB

Vous êtes nostalgiques des petits soldats
qui envahissaient votre chambre ?
Vous voulez faire découvrir ces merveilles
à vos enfants et petits enfants ?

Et bien cette exposition est pour vous ! Issu d'une collection
privée, ce jouet était à l'origine un objet pour adultes
pour apprendre l'art de la guerre et pour établir des strata-
gèmes militaires. Plates, semi-plates ou encore en rondes-
bosses, en étain, en papier ou en plomb, grâce à ces figurines,
replongez dans de grandes périodes de l'Histoire comme la
Renaissance, la Révolution, les campagnes napoléoniennes...

RENSEIGNEMENTS

JUSQU'AU 3 JANVIER 2022

**18 et 19 décembre de 10h à 12h30 et de 15h à 18h
et les 21, 22, 23, 28, 29, 30 décembre de 10h à 12h - Gratuit
MAISON MARIE-NOËL, 1 RUE MARIE NOËL, AUXERRE
03 86 51 30 02**

2. SEMAINE JEUNE PUBLIC 2021

Dans le cadre de la semaine jeune public,
le Théâtre d'Auxerre a concocté une programmation dédiée
aux plus jeunes. Deux spectacles (*Au bord du vide*, *A l'ombre
d'un nuage*), un atelier parent enfant (*Hop comme un pop-up*)
et une exposition (*La nature envahit le théâtre*)
sont à découvrir du 7 au 11 décembre.
Plus d'informations dans la suite de vos pages agenda.

RENSEIGNEMENTS

DU 7 AU 11 DÉCEMBRE

THÉÂTRE D'AUXERRE, 54 RUE JOUBERT

**Renseignements et réservations au 03 86 51 75 97
www.auxerreletheatre.com**

2



APPOIGNY

Aux fils de l'amitié

Exposition-vente du club couture d'Appoigny. Mardi, jeudi, vendredi : 15h-18h ; mercredi 9h-12h30 et 14h-18h ; samedi : 9h30-12h30.

Du mardi 7 au samedi 18 décembre. Bibliothèque municipale, 2 rue du Four à Ban
Entrée libre.

Atelier loisirs créatifs



Atelier familles animé par l'association Unis vers l'Art. Gratuit, sur inscription au 03 86 53 03 17

Samedi 11 décembre à 10h, Bibliothèque municipale, 2 rue du Four à Ban

L'heure des tout petits

Comptines et histoires pour les enfants de 0 à 3 ans.

Mardi 14 décembre à 9h30 et 10h30, Bibliothèque municipale, 2 rue du four à ban

Club lecture

Le Club lecture adultes se réunit à la bibliothèque municipale d'Appoigny.

Mercredi 15 décembre à 14h30, Bibliothèque municipale, 2 rue du Four à Ban

Rendez-vous contes

Lectures pour les enfants, dès 4 ans.

Mercredi 15 décembre, à 10h et 11h, Bibliothèque municipale, 2 rue du Four à Ban

Pause landau

Venez à la bibliothèque avec votre tout-petit pour rencontrer d'autres parents. Partage, informations, lectures et jeux seront au programme de ce temps d'échanges. Gratuit.

Vendredi 17 décembre, de 10h à 12h. Bibliothèque municipale, 2 rue du Four à Ban

AUXERRE

La nature envahit le Théâtre !

En résidence de création avec la compagnie *En attendant...*, l'auteur-illustrateur strasbourgeois, Laurent Moreau, vous accueille au cœur d'une exposition d'affiches de ses illustrations aux couleurs vives, couvrant les murs de fleurs et de plantes chères à son travail. Finissage vendredi 10 décembre à 18h30.

Jusqu'au mercredi 15 décembre. Théâtre d'Auxerre, 54 rue Joubert

Carrés de ciel

Exposition d'oeuvres sur le thème du ciel, par les artistes du collectif Mouv'art. Entrée libre et gratuite.

Jusqu'au 23 décembre, Espace Mouv'Art, 2 rue de l'Yonne.

Au bord du vide

C'est l'histoire d'un homme au milieu de sa vie, tiraillé entre le passé, le présent et l'avenir... Un homme troublé au point de se dédoubler, jusqu'à engendrer deux autres lui-même : celui qu'il a été, est et sera. Un spectacle pour les familles, par la compagnie *Manie*, dans le cadre de la semaine Jeune public. Dès 9 ans, durée 1h. Tarif unique : 7€.

Mardi 7 décembre à 18h30. Grande salle du Théâtre, 54 rue Joubert.
Contact : 03 86 72 24 24
www.auxerreletheatre.com

Jam Session

Venez voir jouer les élèves des classes jazz du Conservatoire.

Mardi 7 décembre, de 20h à 23h. Bar de l'Auto, 4 avenue Gambetta.

À l'ombre d'un nuage

Imaginez des pages prendre soudain vie à la manière d'un pop-up grandeur nature pour faire émerger un paysage de papier. Une montagne, un arbre, une rivière, un lac... Et un nuage facétieux pressé de prendre son envol pour se transformer au gré de son humeur.

Un spectacle à découvrir en famille, proposé par la compagnie *En attendant...*, dans le cadre de la semaine Jeune public. A partir de 10 mois, durée 25 min environ. Tarif unique : 7€

Mercredi 8 décembre à 10h45 et 16h30, samedi 11 décembre à 10h30 et 11h30
Au studio du Théâtre, 54 rue Joubert.

Contact : 03 86 72 24 24
www.auxerreletheatre.com

On the rock and jazz again

Concert des élèves du département Musiques Actuelles, du Conservatoire d'Auxerre.

Mercredi 8 décembre à 20h30, Club du Silex, 7 rue de l'Ile-aux-Plaisirs.

Entre-lieux



La géologie, les éléments minéraux et végétaux façonnent l'oeuvre d'Anaïs Lelièvre. Sculptures, céramiques et installations sont à découvrir à l'Abbaye St-Germain et à l'espace d'exposition Hors [Cadre (49 rue Joubert).

Jusqu'au 15 janvier.

Exposition Patricia Lamouche

L'artiste Patricia Lamouche expose ses gravures sur le thème "A Table !". A voir au restaurant Le Cercle.

Jusqu'au 20 décembre, Restaurant le Cercle, rue de Paris.

Contes Russes

Un spectacle pour enfants, par la compagnie Madame la Comtesse. Tarifs : enfants 8€ (6€ si adhérent), adulte 12€ (10€ si adhérent). Sur réservation : 03 86 52 35 71.

Mercredi 8 décembre à 18h
MJC, 5 impasse Saint-Pierre.

Conférence débat

Dans le cadre de la commémoration de la séparation des églises et de l'État, la Libre Pensée de l'Yonne organise une conférence débat : *La Laïcité, aujourd'hui quels enjeux ?* Par Alain Chicouard, historien et libre penseur.

Samedi 11 décembre, de 10h à 12h30. Maison Paul Bert, salle Anna.

Concert de rock au Silex

Les groupes *We hate you please die* et *Frustration* seront en concert au Silex. Tarif : 10€,

GRANDS FORMATS

Une vingtaine de peintres, céramistes, sculpteurs, photographes, plasticiens 3D du collectif *Mouv'art* exposent leurs oeuvres, à l'occasion de l'exposition hors-les-murs *Grands Formats* : des oeuvres de 4 à 7m², sur le thème du ciel.

En fin d'exposition, deux prix seront attribués : le prix de la Ville d'Auxerre et le prix du Public. Une urne sera sur place pour recueillir les bulletins de vote.

Une exposition proposée avec le soutien de la ville d'Auxerre.

Entrée libre et gratuite.

RENSEIGNEMENTS :

JUSQU'AU 30 JANVIER

Abbaye Saint-Germain, 2 bis Place Saint-Germain - Auxerre



gratuit pour les abonnés.

Samedi 11 décembre à 21h
Le Silex, 7 rue de
l'Ile-aux-Plaisirs
Réservation : www.lesilex.fr

Avec mon piano sur le dos

A travers ce conte musical, suivez le parcours d'une petite pianiste. Une création poétique, interactive et pédagogique de Laurence Gemble, autour de l'univers du piano. Dès 5 ans. Durée : 50 min.

Samedi 11 décembre, à 18h
MJC d'Auxerre, 5 impasse
St-Pierre

Hop, comme un pop-up

Dans le cadre de la semaine Jeune public, Le Théâtre d'Auxerre propose un atelier parent-enfant, avec Michel Liégeois, animateur plasticien, et la compagnie *En attendant*. Au départ d'un album pop-up, jouez avec les formes et les assemblages, jouez à « être comme un pop-up », pour terminer par le grand bal des pop-up ! Sur inscription. Tarif du duo enfant-parent 5€.

Samedi 11 décembre, 10h-11h,
11h30-12h30 (pour les 3-5 ans),
14h30-15h30 (pour les 6-8 ans).
Le Théâtre, 54 rue Joubert.
03 86 72 24 24
www.auxerreletheatre.com

Stage de musique

Le Silex propose un stage "voix saturée et belting". Limité à 10 personnes. Tarif : 10€

Samedi 11 décembre
de 10h à 17h. Le Silex,
7 rue de l'Ile-aux-Plaisirs
Réservation : www.lesilex.fr

Tzigane

Un spectacle mêlant danse et théâtre, au cours duquel un vieux peintre raconte l'histoire de sa vie et de son peuple.

Samedi 11 décembre à 20h30
Skenet'eau, 9 bis rue d'Auxerre,
Monéteau. Réservation :
www.skeneteau.fr

Stage photo

Serge Sautereau anime un stage sur le thème de la nuit. Initiation aux spécificités de la photo de nuit, pause repas et conseils analyse des photos de chacun(e). Tarifs : 69€ (58€ adhérents MJC). 5 élèves maximum.

Samedi 11 décembre, de 17h
à 23h, Centre-ville d'Auxerre
info@serge-sautereau.com
03 86 41 34 75.



ÉCLATS D'AFRIQUE

Dans le cadre de la Caravane de la Francophonie BFC, l'exposition *Eclats d'Afrique* fait une halte à l'Abbaye Saint-Germain. Pas de statuettes, masques et motifs ethniques, ni de folklore pour caresser dans le sens du poil l'imaginaire occidental. Mais de l'art contemporain où se croisent des univers très divers qui remettent en place les idées préconçues sur l'Afrique, un manifeste de vie irrigué de traditions et de symboles, l'expression d'une jeunesse créative, critique, qui prend son avenir en main. Les difficultés du continent sont bien sûr très présentes, le colonialisme, le COVID, les droits des femmes, la corruption... Toujours avec humour, ironie, inventivité, jamais de misérabilisme ni de plainte.

RENSEIGNEMENTS :

Du 27 décembre au 3 janvier

Logis de l'Abbé, Abbaye St-Germain - Auxerre

Fascinants félins

Le Muséum vous fait découvrir ce groupe animal dans une exposition basée sur ses propres collections. Animaux naturalisés, crânes, jeux, empreintes à toucher, sons... vous font découvrir les 38 espèces actuelles, leur diversité, leur mode de vie et les menaces qui pèsent sur elles.

Jusqu'au 16 janvier.
Muséum, 5 bd Vauban.

Rencontre littéraire avec Hemley Boum



La Caravane de la Francophonie continue en décembre. L'autrice et conférencière Camerounaise, Hemley Boum viendra reconstruire et échanger avec le public sur le thème "trois générations de femmes en Afrique".

Mardi 14 décembre à 19h30.
Librairie Obliques, 2 place de
l'Hôtel de Ville.

Chorale des élèves de la MJC

Les élèves des cours d'Annick Bacot donneront un concert dans la salle capitulaire de la MJC.

Mercredi 15 décembre à 18h,
MJC, 5 impasse Saint-Pierre.

Un objet, un musée

Les musées regorgent de trésors à découvrir. C'est au tour du Muséum de présenter l'un de ses trésors lors d'une soirée au Théâtre.

Mercredi 15 décembre
à 18h30, Théâtre d'Auxerre,
54 rue Joubert.

Igorrr en concert au Silex

Un concert de métal baroque.

Tarif : à partir de 14€

Jeudi 16 décembre à 21h
Le Silex,
7 rue de l'Ile-aux-Plaisirs.
Réservation : www.lesilex.fr

David Chevalier Quartet "Curiosity"

Concert de jazz au Silex. Tarif : à partir de 12€.

Vendredi 17 décembre à 20h30.
Club du Silex,
7 rue de l'Ile-aux-Plaisirs.
Réservation : www.lesilex.fr

French 79 et Fred Nevché

The unreal story of Lou Reed. Un concert de musique électro, avec première partie.

Samedi 18 décembre à 21h. Le
Silex, 7 rue de l'Ile-aux-Plaisirs
Réservation : www.lesilex.fr

Le cru d'Auxerre

A l'occasion de la réédition du livre *Le cru d'Auxerre*, la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne propose une lecture théâtralisée d'extraits du livre.

Dimanche 19 décembre à
16h. Salle de conférence de
la SSHNY, 1 rue Marie-Noël.
Réservations : 06 24 43 09 62,
jeanguy.begue@orange.fr

Gadoue Gaïa

Contes pour enfants à partir de 5 ans, sur le thème des continents. Tarif enfant : 12€ (10€ si adhérent), adulte : 16€ (14€ si adhérent). Sur réservation, sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

Mardi 21 décembre à 18h,
MJC, 5 impasse Saint-Pierre.
Contact : 03 86 52 35 71

CHAMPS-SUR-YONNE

Rentrée littéraire

L'association Bibliothèque Champicaulivres organise sa rentrée littéraire 2021, présentée par Lucien Charrier.

Mercredi 8 décembre à 18h30,
salle des associations de
Champs-sur-Yonne.

CHEVANNES

Concert de jazz

Un concert de jazz manouche par le groupe Castel Swing.

Samedi 11 décembre à 19h,
Maison des Associations
de Chevannes.

Vous organisez un événement au mois de janvier sur le territoire de l'Auxerrois ? Envoyez-nous les informations avant le 13 décembre par mail à l'adresse suivante : animation@agglo-auxerrois.fr

AUXERRE

LA 12^{ÈME} CORRIDA

D'AUXERRE

SAMEDI 11 DÉCEMBRE

POUR PETITS ET GRANDS !



Marche à 17h • Courses enfants à 19h15, 19h30 et 19h45 • Course adultes à 20h15 suivie d'une remise des prix

7 KM DE COURSE DÉGUISÉE À TRAVERS LE CENTRE-VILLE D'AUXERRE ET L'ABBAYE ST-GERMAIN !

Inscriptions sur : www.yaka-events.fr | Renseignements sur : www.auxerre.fr

AU PROFIT DE L'ASSOCIATION



AUXERRE, LA VILLE POUR TOUS

WWW.AUXERRE.FR



@villedauxerre



C'est à nos zones d'activités de s'adapter aux besoins des entreprises

Nous avons présenté, lors du débat d'orientations budgétaires de début novembre, la création en 2022 de deux nouvelles zones d'activités qui viendront compléter l'offre d'AuxR_Parc à Appoigny. À Venoy, un éco-pôle de 40 hectares sera créé, avec la vocation de devenir un lieu de valorisation des déchets. L'objectif, ambitieux, est d'instaurer le développement d'un cercle vertueux basé sur l'économie circulaire. Et à Auxerre, dans le quartier des Mignottes, un parc de 15 hectares dédié à l'hydrogène va bientôt voir le jour.

Pour pouvoir porter les projets d'envergure qui vont transformer l'Auxerrois, notre stratégie de développement économique repose sur la volonté de créer de la valeur ajoutée, de l'emploi et générer des recettes fiscales supplémentaires. Pas question de brader les parcelles de nos zones d'activité par le transfert d'entreprises locales, qui ne générerait pas davantage de fiscalité. Non : l'objectif est d'accueillir de véritables porteurs de projets qui ne sont pas issus du territoire et qui, en s'installant dans l'Auxerrois, vont amener avec eux de la fiscalité, des emplois

supplémentaires dans des infrastructures qui prennent en compte les enjeux environnementaux.

Car il est indispensable de s'adapter aux besoins des entrepreneurs. Si les parcelles d'AuxR_Parc restent désertées, c'est que le projet a été très mal ficelé à son origine. Ainsi, la configuration actuelle de la zone ne permettait pas d'accueillir les entreprises qui auraient pu être désireuses de s'y installer. Conséquence, nous avons dû lancer d'indispensables travaux de démolition des grillages délimitant les parcelles pour les agrandir et adapter la surface des lots aux réels besoins des entreprises.

Les résultats ne devraient pas se faire attendre, puisque nous sommes en train de discuter avec différents entrepreneurs en vue de leur future installation dans nos zones d'activité.

Les élus du groupe de la majorité de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois.

Auxerre et les Communes Voisines

L'arbre qui cache la forêt... la saison est propice pour élaguer les arbres donc tout le boulevard Vulabelle est programmé pour les coupes. Programmé ? Voyons la manière ...

1. On colle sur les arbres un bandeau pour avertir les propriétaires des véhicules qui stationnent. Ok. Mais pourquoi avertir seulement 24 h avant? C'est mal connaître que des véhicules restent plusieurs jours sans bouger. Donc l'avertissement est trop tardif

2. On annonce "à partir du 22 novembre" sans annoncer la fin de ces travaux. Où pourront aller ces plusieurs centaines de voitures pour se garer l'Auxerrois et des communes voisines !!!

3. Tout le boulevard Vulabelle est donc interdit à partir du même jour pour une durée indéterminée.

Ne pouvait on pas faire ce travail en divisant le boulevard en plusieurs tronçons. Pour raccourcir les jours d'interdiction.

4. L'efficacité ou plutôt l'inefficacité du résultat est factuellement démontrée.

Le travail est commencé avec un gêne pour le travail car un certain nombre de voitures restent et empêchent.

Et le risque existe de provoquer des dégâts sur ces voitures.

Sans oublier les interventions possibles de se faire enlever sa voiture Conclusion : nul objectif de critiquer le travail des employés municipaux mais plutôt où est le service communication ?

pour essayer de mettre en place une stratégie efficace et que la circulation reste fluide ? Un grand nombre de personnes des communes voisines se rendent chaque jour à Auxerre pour venir travailler ou autres ... Les travaux sont faits, la communication sur les travaux n'existe pas.

Les élus du groupe L'Assurance d'une transition sereine
Mani Cambefort, Mathieu Debain, Sophie Fèvre, Rémi Méline,
Maud Navarre, Isabelle Poifol-Ferreira, Farah Ziani

Polémique lors du dernier conseil communautaire à propos de l'économie circulaire

L'annonce par le président Crescent Marault d'une nouvelle zone d'activité de 40 hectares à Venoy de 3,5 millions d'euros a suscité les premières réactions critiques de différents maires de la CA qui estiment que cela n'était pas la priorité alors qu'à Appoigny, « AuxRpark », le parc d'activité de 50 ha, est toujours vide ! Ils ont raison. Ce projet vague, « petit arrangement entre amis », porté sans concertation avec les maires des petites communes rurales risque d'alourdir la dette de la collectivité. Le refus de M. Marault d'accueillir des entreprises qui souhaitent s'installer à Appoigny pour les orienter sur un nouveau Eco-parc à Venoy est peu compréhensible.

Pour justifier cette création dédiée prioritairement à la valorisation de déchets, la majorité fait référence à l'économie circulaire, concept écologique. Nous y sommes favorables, mais pour développer l'écono-

mie circulaire, il n'est pas nécessaire de créer une nouvelle ZAE. L'économie circulaire n'est pas un lieu mais une démarche qui se propose de créer des synergies entre acteurs économiques locaux pour une gestion durable de leurs ressources et de leurs déchets. Cela aurait dû être l'une des missions du Pôle environnemental de créer un réseau d'échanges entre les entreprises pour que les rebus et déchets des uns soient la matière première des autres, limitant ainsi le gaspillage des ressources et l'impact environnemental de l'accumulation des déchets. Pour cela, il faut s'appuyer sur les entreprises présentes sur notre territoire, les recenser et les accompagner dans une politique industrielle locale, globale et durable.

Florence Loury et Denis Roycourt
pour « Auxerre Écologie »

POUR LES FÊTES, CHOISISSEZ VOS COMMERÇANTS LOCAUX !

La municipalité a souhaité faire de ces fêtes de fin d'année un grand moment de retrouvailles, si bien sûr l'évolution de la crise sanitaire le permet. Au milieu de nouvelles illuminations qui rendent notre ville si magique, le programme est plutôt alléchant avec de nombreux événements qui viendront rythmer ce mois de décembre à Auxerre.

Outre la Corrida et de nombreux concerts ou spectacles, une patinoire sera installée sur la place des Cordeliers jusqu'au 2 janvier. Et elle sera entièrement gratuite, car nous considérons que la féerie de Noël doit être accessible à toutes les familles.

Cette stratégie d'animation du centre ville a aussi pour objectif d'inciter les Auxerrois, mais aussi tous les touristes de passage (et ils sont nombreux à cette période), à venir consommer et acheter leurs cadeaux de Noël chez les commerçants locaux. Pour faciliter la fluidité des achats, les commerces du centre ville d'Auxerre ont d'ailleurs été autorisés à ouvrir tous les dimanches, du 28 novembre au 19 décembre. Après les mois difficiles que les commerces auxerrois viennent de vivre, ce soutien actif nous est apparu évident.

Toujours dans cette volonté de privilégier le commerce local, nous avons également fait le choix de reconduire l'opération « chèque cadeau » auprès des Auxerrois de 70 ans et plus. Ce chèque nominatif d'une valeur de 25 euros est à dépenser chez les commerçants d'Auxerre participant à l'opération. Ce « petit cadeau » proposé l'hiver dernier à nos séniors pour compenser l'annulation du repas annuel à cause de la pandémie, avait rencontré un grand succès. Alors, malgré le retour du repas des aînés en janvier 2022 si les conditions sanitaires le permettent, nous avons souhaité réitérer l'opération. Avec une seule idée en tête : un territoire comme le nôtre a nécessairement besoin d'une ville centre où le commerce est dynamique pour pouvoir rayonner. Et pour ça, il faut consommer local !

Isabelle Joaquina,
adjointe à la Ville d'Auxerre en charge du Commerce et de
l'Artisanat.

TRANSPARENCE ET DÉMOCRATIE

Après de nombreuses demandes, réitérées par courrier et en Conseil Municipal, mais restées sans suite, les élus d'opposition ne peuvent que constater un déni de démocratie :

- déni de démocratie représentative car, bien qu'élus au même titre que la majorité, les droits de l'opposition ne sont pas respectés : nous avons droit à un local adapté pour nous réunir et travailler mais, depuis 18 mois, celui-ci ne nous a toujours pas été attribué. Nous avons également le droit d'accéder aux dossiers et à l'information, ce qui nous est souvent refusé. Entre autres exemples, nous avons demandé en vain au Maire-Président une présentation précise du projet d'aménagement des anciennes usines Guilliet, projet pour lequel la collectivité a déjà engagé un million d'euros.

Enfin, l'opposition, est exclue des invitations pour les manifestations et commémorations. Ce sont là des libertés fondamentales qui ne sont pas respectées.

- déni de démocratie participative : il est constaté un manque, sinon une absence de concertation avec la population sur les projets et les décisions qui concernent la Ville. Or, la démocratie participative

permet de développer une citoyenneté active à tous les âges de la vie, et d'enrichir la décision des élu(e)s avec l'expertise d'usage des habitants. Ainsi, les habitants comprennent mieux le fonctionnement de leur ville et contribuent à son développement par leurs propositions. Or, les conseils de quartiers ont été supprimés et rien, à ce jour, n'a été proposé pour les remplacer.

La démocratie participative est le complément indispensable de la démocratie exercée par les conseillers municipaux élus au suffrage universel, y compris par les élus d'opposition qui, eux aussi, doivent être respectés.

Le groupe « L'assurance d'une transition sereine »
Mani Cambefort, Mathieu Debain, Sophie Fèvre, Rémi Méline,
Maud Navarre, Isabelle Poifol-Ferreira, Farah Ziani

DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ABSOLUMENT NÉCESSAIRES

La COP26 de Glasgow s'est achevée sur des engagements très décevants des dirigeants de la planète, des engagements souvent flous et truffés d'échappatoires. Il faut cesser le « bla-bla » et passer aux actes. La population mondiale est par contre de plus en plus sensibilisée à l'urgence climatique. Chacun comprend que, pour limiter le réchauffement climatique, il faut réduire notre utilisation des énergies fossiles dans nos chaudières et nos moteurs. C'est cela qui crée les gaz à effets de serre. C'est possible !

Après l'ADEME, l'Association NégaWatt a présenté un scénario 2022 de transition énergétique pour la France pour atteindre la neutralité carbone en 2050 en s'appuyant à 100 % sur des ressources énergétiques renouvelables. La démarche NégaWatt repose sur l'application des trois principes de sobriété, d'efficacité et de sources renouvelables à tous les secteurs consommant/produisant de l'énergie et des matériaux.

M. Marault reprend le dossier de développement des énergies renouvelables sur notre territoire de la municipalité précédente, c'est bien ! Mais il néglige la priorité qui doit être donnée aux économies énergétiques : la réduction des consommations d'énergie dans tous les domaines de la gestion municipale.

Nous proposons que ce scénario NégaWatt qui trace une trajectoire positive pour la société et pour l'environnement soit exposé aux élus de la CA et de la Ville afin d'éclairer leur prise de décisions.

Florence Loury et Denis Roycourt
« Auxerre Écologie, la Ville Envie »

AUXERRE

OUVERTURE DES COMMERCES
LES DIMANCHES DÈS LE 28 NOVEMBRE

ACCÈS FACILE - PRIVILÉGIEZ LES PARKINGS
DU PONT ET DE L'ARQUEBUSE



LA MAGIE DE NOËL EN CŒUR DE VILLE

PATINOIRE • CONCERTS • CORRIDA • ILLUMINATIONS

WWW.AUXERRE.FR

